



Rapport

semestriel

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Titre du projet :	Programme Intégré REDD+ Oriental, « PIREDD-O »
Numéro de référence MPTF du projet :²	00107819
Organisation de mise en œuvre :	Programme des Nations Unies pour le développement, PNUD RDC
Rapport soumis par : Nom : Titre : Organisation : Adresse e-mail:	Damien MAMA Représentant Résident Programme des Nations Unies pour le développement, PNUD RDC damien.mama@undp.org
Contact en cas de besoin de clarification : Nom : Titre : Organisation : Adresse email :	Jonky Tenou Yawo Program Manager, PIREDD+ Oriental Programme des Nations Unies pour le développement, PNUD RDC jonky.tenou@undp.org

Veuillez indiquer si ce rapport a été approuvé par le comité de pilotage du projet :

Oui

Non

Si oui, quand : Click or tap to enter a date.

Si non, date anticipée d'examen en comité de pilotage du projet : 15 septembre 2024.

Table des matières

1. Données clés du projet	4
2. Résumé des progrès réalisés par le projet	5
3. Défis de mise en œuvre	5
3.1 Défis liés au contexte du pays	5
3.2 Défis inhérents au projet	5
3.3 Commentaires	5
4. Evaluation de la performance du projet	1
4.1 Evaluation de la performance du projet sur base des indicateurs du cadre logique	1
4.2 Etat d'avancement de mise en œuvre des activités du projet pour la période de rapportage	2
5. Résultats du Projet	1
5.1 Contributions du projet à l'atteinte des indicateurs du cadre de résultats de FONAREDD/CAFI	1
5.1.1 Tous les projets	2
5.2 Contributions du projet à l'atteinte des jalons de la Lettre d'intention RDC-CAFI 2021-2031	2
6. Communication et promotion	3
6.1 Illustration spécifique	3
6.2 Stratégie et plan de communication	3
7. Exécution financière	4
7.1 Décaissements	4
7.2 Contrats	6
7.3 Gestion financière, approvisionnement et ressources humaines	6
7.4 Mobilisation de ressources	7
7.5 Audits	7
7.6 Révisions budgétaires	7
8. Suivi évaluation et apprentissage du projet	7
8.1 Etat d'avancement du plan de suivi du projet	7
8.2 Evaluations	8
8.3 Intégration des leçons apprises	8
8.4 Révisions programmatiques (le cas échéant)	8
9. Thèmes transversaux	8
9.1 Genre, peuples autochtones et autres groupes vulnérables	8
9.2 Respect des standards environnementaux et sociaux	9
10. Gestion des risques	11
10.1 Matrice de gestion des risques sur la base de l'analyse effectuée	11
10.2 Évaluation de la transparence et de l'intégrité	11
11. Récapitulatif des livrables	12
12. Annexes	12

1. Données clés du projet

Titre du projet	Programme Intégré REDD+ Oriental
Numéro de référence MPTF du projet	00107819
Hyperlien du document de projet ¹	ProDoc_PIREDD_Oriental.pdf
Zone(s) d'intervention(s) du projet	Provinces de Bas-Uélé, Ituri et Tshopo
Institutions ou ministères de tutelle	Ministère des Finances
Organisations partenaires participantes de niveau 1 ²	Programme des Nations Unies pour le développement, PNUD RDC
Budget total du projet (USD)	33 000 000
Durée totale du projet (mois)	60 mois
Date d'approbation du projet par le Conseil d'administration de CAFI ou le Comité de pilotage du FONAREDD	03/02/2017
Date de réception des premiers fonds du MPTF	20/11/2017
Date d'approbation du 1 ^{er} Plan de Travail Budgétisé Annuel par le comité de pilotage du projet	04/05/2018
Date de clôture initiale	31/12/2022
Date de clôture révisée le cas échéant	31/10/2024
Dépenses du 01/01 au 30/06/2024 (période de rapportage)	2 071 256,52
Dépenses globales cumulatives (USD) au 30/06/2024	25 068 748,83
Taux de consommation sur l'ensemble des tranches reçues	96%
Date et lieu de l'évaluation à mi-parcours le cas échéant	Mars 2023 Insérer hyperlien si l'évaluation est publique

¹ L'ensemble des documents de projet se trouve sur le Drive CAFI https://drive.google.com/drive/folders/1RhAT_Hc5jycgw40xr7YZM57jV4zQFadQ. Sélectionner Country documents / Le pays ou regional / programming / active portfolio / numéro et nom du projet

² Il s'agit des organisations qui ont reçu un financement direct du Bureau MPTF dans le cadre du projet.

2. Résumé des progrès réalisés par le projet

Progrès au cours de 2024	Résultats obtenus de manière cumulative depuis le début du projet
Effet 1 : La gouvernance des ressources naturelles (forêts et terres) est améliorée dans les zones cibles	
Indicateur effet 1 :	
1) Pourcentage d'ETD cibles disposant de Plans d'Aménagement du Territoire (AT) validés par toutes les parties prenantes ; 2) Pourcentage de terroirs où les titres collectifs & individuels sont enregistrés.	
<p>1.1 Les rapports des études socio-économiques et le rapport final des Inventaires multi-ressources ; et les termes de référence ont été élaborés pour accompagner les communautés locales dans le processus de l'élaboration des plans simples d'aménagement du territoire) réalisés pour 6 Secteurs/chefferies (ETD) de 2 nouveaux terroirs intégrés au programme à savoir 5 ETD à Djugu (Ituri) et 1 ETD à Banalia (Tshopo) ;</p> <p>1.2 46 nouveaux cadres de concertation multi-acteurs/multisectorielles (CLD) sont mis en place et opérationnelles et les TDR élaborés pour l'obtention des CLIP quant à la structuration de 25 terroirs villageois en CLD dans la Tshopo ;</p> <p>1.3 19 Plans Simple d'Aménagement du territoire (PSAT) élaborés par les institutions et les communautés locales dont Bas-Uélé 9 et 10 pour l'Ituri, 20 dossiers de PSAT engagés dans le processus de validation pour la Tshopo ;</p> <p>1.4 676 concessions identifiées pour accompagnement et sécurisation des titres fonciers (individuels et collectifs) (à clarifier et enregistrer dans le cadre de la sécurisation des droits fonciers des investissements REDD+) dans les 3 Provinces ;</p> <p>1.5 536 818 personnes sensibilisées sur la stratégie et le processus REDD+, gestion des ressources naturelles, foyers améliorés, planification familiale, etc.</p>	<p>1.1 100% de territoires, Secteurs/chefferies (ETD), au niveau de 3 Provinces sont appuyés par le programme, soit 9 terroirs et 37 ETD ;</p> <p>1.2 78,479% des structures de concertation multi-acteurs/multisectorielles (CLD) au niveau des terroirs sont opérationnelles, soit 226 CLD ;</p> <p>1.3 100% de territoires ciblés (28) disposent des PTAT ; aussi 45,83% des terroirs disposent de Plans Simples d'Aménagement des Territoires (PSAT) soit 110 PSAT pour lesquels les communautés locales et les peuples autochtones pygmées se sont engagées à respecter, grâce à une sensibilisation accrue y compris par les radio-communautaires partenaires ;</p> <p>1.4 61% de la cible finale en rapport avec la clarification et l'enregistrement des titres collectifs & individuels de la sécurisation des droits fonciers des investissements REDD+ est enregistré soit 146 titres collectifs et individuels ;</p> <p>1.5 Par rapport 1 000 000, cible finale, le programme a éteint à ce jour 461,67% de personnes sensibilisées sur la REDD+.</p>
Effet 2 : L'impact des activités économiques et des dynamiques démographiques sur les forêts est réduit dans les zones cibles	
Indicateur effet 2 :	
1) Taux d'adoption des pratiques durables dans les zones cibles ; 2) Taux d'investissements publics alignés aux schémas et plans d'AT ; 3) Taux de prévalence contraceptive moderne/province	
<p>2.1 Le programme a distribué des semences pour la saison A/2024 qui ont permis d'emblaver un total de 4 220,68 hectares des cultures vivrières dont 1 108,33 ha pour la l'Ituri, 2 269,86 Ha pour le Bas-Uélé et 842,49 Ha pour la Tshopo ; Des pépinières de Cacao (80 Ha/Tshopo, 692,35 Ha/Ituri, 0 /Ha Bas-Uélé) et plantes agroforestières mises en place Ituri, Tshopo et les Bas-Uélé ;</p>	<p>2.1 26 772,68 ha de cultures vivrières ont été réalisés. Les prévisions de semences des saisons agricoles réalisés à ce jour, couplées avec l'approche métayage permettront de booster la cible finale de 82 000 ha. 12 874,08 ha emblavés sur les 13000 ha escomptés à la fin du programme pour les cultures pérennes ;</p>

<p>2.2 100% de bénéficiaires accompagnés par les services techniques et les PLE ont adopté des pratiques durables de gestion des ressources naturelles ;</p> <p>2.3 100% d’investissements publics du Programme sont alignés aux schémas et plans d’AT à travers la construction des Bâtiments administratifs des chefferies/secteurs, services techniques et les superficies emblavés pour les cultures pérennes (Palmier à huile, café et Cacao) et les cultures vivrières. ;</p> <p>2.4 Concernant l’appui aux AGR développés, les sensibilisations ont été amplifiées autour des moyens de subsistance alternatifs contribuant à la gestion durable des ressources naturelles et ciblant les femmes, les jeunes et les peuples autochtones développés dans la zone du Programme ;</p> <p>2.5 En rapport l’appui aux foyers améliorés, activité suspendues (faute de décaissement de la tranche de financement de l’activité avec le partenaire CIFOR ICRAF) à la base, l’ordre de désengagement anticipé du Programme ;</p> <p>2.6 Pendant la période sous revue, cette activité n’a été menée, faute des ressources (à la suite du mot d’ordre du FONAREDD relatif au désengagement et clôture anticipé du Programme ;</p> <p>2.7 Un plaidoyer engagé pour une appropriation de la note de politique et des plans d’action validés pour la gestion des flux migratoires dans les Provinces de la Tshopo, Bas-Uélé et l’Ituri.</p>	<p>2.2 100% de bénéficiaires accompagnés par les services techniques et les PLE adopte des pratiques durables de gestion des ressources naturelles ;</p> <p>2.3 100% d’investissements publics sont alignés aux schémas et plans d’AT à travers la construction des Bâtiments administratifs des chefferies/secteurs, services techniques et les superficies emblavés pour les cultures pérennes (Palmier à huile, café et Cacao) et les cultures vivrières ;</p> <p>2.4 45,4% de ménages ont bénéficié des appuis du programme dans le cadre des AGR, soit 545/1 200 ménages, cible finale. Les PLE déployés.....</p> <p>2.5 3500 foyers améliorés ont été produits et diffusés soit 117% de la cible finale. Plus de 50 000 personnes ont été sensibilisées sur le FA. 3000 dépliants de sensibilisation distribués ;</p> <p>2.6 15 zones de sante cibles dans la province d’Ituri et les activités en cours à travers une LoA « letter of agreement » signée avec les DPS (Divisions Provinciales de la Santé) pour la mise en œuvre du plan d’action visant la réduction des activités démographiques sur les forêts par le renforcement de l’accès aux intrants et à l’information sur le planning familial dans les Provinces de la Tshopo, Ituri et Bas-Uélé ;</p> <p>2.7 Une étude sur les flux migratoires réalisée. Un dialogue a été organisé à Kisangani à la fin de l’année 2022, sur les solutions durables pour la migration, une note de politique et des plans d’action ont été adressés.</p>
--	--

3. Défis de mise en œuvre

3.1 Défis liés au contexte du pays

L’année 2024 a été une année post-électorale dont le premier semestre a été marqué par la mobilisation des acteurs politiques à tous les niveaux y compris ceux directement impliqués dans la mise en œuvre du programme. Malgré l’issue apaisée des élections notamment présidentielles, législatives, communales ainsi que celles des gouverneurs, des sénateurs et des membres des bureaux des assemblées provinciales, il a fallu attendre jusqu’au 29 mai 2024 pour la mise en place de l’équipe gouvernementale. Le temps pris pour la mise en place de membres du Gouvernement a,

plus ou moins ralenti le déroulement normal des activités sur le terrain considérant que la plupart des partenaires y était directement ou indirectement impliqués par leur disponibilité et actions à prendre.

Sur le plan politique, la période sous revue a hérité des conséquences de l'instabilité institutionnelle au niveau de trois provinces avec les changements récurrents des interlocuteurs à l'issue des élections de décembre 2023. Ceci a, dans une certaine mesure, affecté la mise en œuvre harmonieuse et l'appropriation du Programme.

A titre d'exemple, la suspension de la construction du Bâtiment Administratif du Bureau de l'Aménagement du territoire dans l'Ituri due au changement du site par l'autorité Provinciale. Bien qu'un nouveau site ait été octroyé par l'autorité avec l'engagement de compensation pris par le Gouverneur militaire, la reprise des travaux n'a pas été effective sur le nouveau site à ce jour.

En outre, durant la période sous revue, le contexte sécuritaire bien que relativement stable et modéré demeure toujours critique dans la plupart de la zone du Programme, surtout dans certaines localités des Provinces de l'Ituri (les attaques récurrentes des groupes armés CODECO, ADF, ZAIRE, ...), de la Tshopo (conflit armé meurtrier entre les communautés Lengola et Mbole) et du Bas-Uélé entraînant des déplacements massifs des populations locales.

De plus, l'impraticabilité de la majorité des axes routiers ainsi que les inondations récurrentes dans plusieurs zones cibles du Programme ont eu un impact négatif sur la mobilité des partenaires d'exécution, le déploiement des intrants agricoles notamment les semences, entraînant des retards importants quant au respect de la saison agricole et le calendrier des semis, d'une part ; et la destruction des cultures mises en place, d'autre part.

3.2 Défis inhérents au projet

La résolution du CRP 59 de FONAREDD/CAFI à la suite des conclusions de la mission de vérification indépendante du PIREDD-O conduite au dernier trimestre de 2024 demandant le désengagement et la clôture opérationnelle anticipée du programme, a ralenti la mise en œuvre de la stratégie d'accélération du programme et par ricochet impacté négativement les efforts d'atteinte des objectifs fixés. En effet, le non-décaissement de la dernière tranche de financement a conduit à un ralentissement voire suspension des activités sur le terrain. Il en est de même la réduction drastique du personnel du Programme et la rupture anticipée des contrats avec les Partenaires Locaux d'Exécution (PLE) recrutés en 2023 et les services techniques de provinciaux avec qui le programme a signé des contrats de performance.

En outre, le plan de désengagement et de clôture opérationnelle élaboré et soumis par la coordination du programme prévoyait une clôture au 30 juin 2024 mais n'a été approuvé qu'en fin juillet 2024 à la suite du CRP61. Le budget approuvé couvrant les activités résiduelles de clôture et de résiliation des contrats avec les PLE. Toutefois, le décaissement de ce montant n'est pas encore effectif et le retard risque impacter négativement le respect du nouveau délai de clôture du programme fixé au 30 octobre 2024.

3.3 Commentaires

Malgré les difficultés susmentionnées, et l'occurrence la décision de désengagement et clôture anticipée du PIREDD-O, qui ont émaillé la mise en œuvre du programme durant la période sous

revue, des résultats significatifs ont été obtenus grâce aux reliquat des avances octroyées aux PLE et se traduisent par la poursuite de la mise en œuvre de la stratégie d'accélération du programme incluant :

i) le renforcement de la gouvernance du programme à travers l'engagement des parties prenantes ;
ii) l'accompagnement des dispositifs agricoles provinciaux pour la réalisation des campagnes agricoles de la saison A/2024 (4 220,68 hectares des cultures vivrières dont 1 108,33 ha pour la l'Ituri, 2 269,86 Ha pour le Bas-Uélé et 842,49 Ha pour la Tshopo aussi des plantules de cacao et essences agroforestières en pépinières en Ituri et dans la Tshopo ; iii) des réunions techniques avec les PLE ([CR ici](#)) afin d'uniformiser l'approche méthodologique de l'application du mécanisme des Paiements pour Service Environnementaux (PSE) sur la base des [modèles des contrats](#) de performance et des fiches de suivi des travaux d'agroforesterie, afforestation, mise en défens et régénérations naturelles assistées (RNA) ; iv) la finalisation, la réception provisoire et la réception finale des bâtiments des bureaux administratifs pour les services techniques et les chefferies/secteurs en Ituri et dans la Tshopo ainsi que ; v) le recrutement des consultants pour l'évaluation finale du programme.

4. Evaluation de la performance du projet

4.1 Evaluation de la performance du projet sur base des indicateurs du cadre logique

Produits	Indicateurs	Ligne de base	Cible visée pour l'année 2024	Valeur atteinte pour la période de rapportage	Valeur 2021	Valeur 2022	Valeur 2023	Valeur actuelle (en cumulatif)	Cible finale dans le Prodoc	Cible finale révisée le cas échéant	Hyperlien et numéro de la décision d'approbation de la révision de la cible le cas échéant	Commentaires
Effet 1 : La gouvernance des ressources naturelles (forêts et terres) est améliorée dans les zones cibles.												
Produit 1.1 : Des structures de concertation multi-acteurs/multisectorielles sont opérationnelles et permettent une affectation des espaces et une exploitation des ressources naturelles optimisés.	1.1.1 Nombre de plateformes multi-acteurs/multisectorielles de gouvernance impliquées dans la formulation et le suivi des plans d'utilisation des terres et de développement vert	0	6	4	162	8	52	226	286	288	Note sur la stratégie ajustée du PIREDD-Oriental. Revue.docx	Pour le territoire de Banalia un processus entamé pour la mise en place de CLOD au niveau Banalia n'a pas abouti à la suite de la décision désengagement et clôture anticipée du Programme.
	1.1.2 Pourcentage de femmes, jeunes et peuples autochtones par échelon de gouvernance membres des comités des cadres de concertation	0%	ND	28,4% - F	12% - F	ND	28,4% - F	28,4% - F	30% - F	N/A		Consécutivement à la stratégie ajustée associée du Programme, les différents appuis du programme apportés aux différentes plateformes justifient le pourcentage accru des femmes, jeunes et PA comparés aux valeurs de 2021.
			ND	20% - J	20% - J	ND	20% - J	20% - J	25% - J	N/A		
			ND	2,7 - PA	0% - PA	ND	2,7 - PA	2,7 - PA	5% - PA	N/A		
Produit 1.2 : Les chefferies/secteurs ainsi que les services techniques de l'administration territoriale et provinciale impliqués	Nombre d'ETD & services techniques dotés de capacités pour la gestion durable des RN (activités de renforcement des capacités en	0	6	6	65	65	75	75	60	75	LOA DPS TSHOPO 2023.pdf ;	Les LoA signées avec 3 Inspections Provinciales de développement rural et 3 DPS en 2023 ont permis la capacitation de ces services étatiques pour la gestion durable

Rapport Semestriel 1_2024–PIREDD Oriental- PNUD_ République Démocratique du Congo

dans la gouvernance des ressources naturelles, disposent des capacités nécessaires de suivi, contrôle, et régulation des activités ayant un impact sur la forêt.	permanence pour les mêmes cibles)											des RN (activités de renforcement des capacités en permanence).
	Nombre d'agents renforcés sur les questions de la gestion des RN	0	64	84	175	158	84	417	294	314		L'approche « faire-avec » est d'application au niveau des PLE de différentes Provinces dans l'accompagnement des agents des services techniques.
	Existence de mécanisme efficace de contrôle de l'exploitation artisanale illégale du bois dans la zone du programme.	0	0	0	1	1	1	1	1	N/A	LOA IPAGRI- ENVIRONNEMENT- AT 2023.pdf	Un mécanisme efficace de contrôle est tenu par les services de coordination de l'environnement dans les 3 Provinces.
Produit 1.3: Des plans d'usage des terres concertés sont élaborés par les institutions et les communautés locales à tous les niveaux de gouvernance territoriale.	Nombre de provinces et territoires disposant d'un Plan d'Aménagement du Territoire validé par les parties prenantes	0	2	0	10	0	0	11	12	13		Le processus entamé pour les 2 territoires nouvellement intégrés au Programme en Provinces de la Tshopo et de l'Ituri a été suspendu par le fait de l'ordre de désengagement anticipé du Programme.
	Nombre de terroirs villageois disposant de PLVD (PSAT) validés par les parties prenantes	0	104	4	86	91	15	110	240	N/A		Le processus a été suspendu par le fait de l'ordre de désengagement anticipé du Programme dans les 3 Provinces. Les inventaires multi ressources, les enquêtes socioéconomiques ainsi que la cartographie ont et entamé pour 20 PSAT dans la Tshopo durant la période sous examen.

Rapport Semestriel 1_2024-PIREDD Oriental- PNUD_ République Démocratique du Congo

Produit 1.4 : Les droits fonciers des communautés locales, y compris les individus bénéficiant des investissements REDD+, sont clarifiés et enregistrés.	Nombre d'Edits fonciers provinciaux élaborés de manière participative	0	3	0	0	3	0	3	3	N/A	EDIT FONCIER ITURI Version Finale.docx ; Edit foncier Bas-Uélé version finale .doc ; EDIT TSHOPO-Version Finale.pdf	Un suivi a été effectué pour 3 projets d'édits transmis auprès des Assemblées Provinciales pour adoption en vue de leur signature par le Gouverneur de province. Sauf pour la province de l'Ituri (sous état de siège), il y aura un arrêté provincial en lieu et place d'édit foncier.
	Nombre de titres collectifs & individuels enregistrés	0	121	0	0	131	76	207	240			Processus suspendu (le fait de l'ordre de désengagement anticipé du Programme) pour les dossiers de de la sécurisation des droits fonciers dans les 3 Provinces.
Produit 1.5: La REDD+ est mise en œuvre de manière transparente, en tenant compte des risques et changements.	Nombre de personnes sensibilisées sur la REDD+	0	459 095	526 818	ND	3 371 013	145 694	4 043 525	1.000.000	N/A		Les sensibilisations sur les foyers améliorés ainsi sur la santé de la reproduction et la campagne agricole saison A/2024 et implication des radio-communautaires partenaires.
	Pourcentage de plaintes et recours traités	0	100%	0%	100%	100%	66%	88,6%	100%	N/A	ELEMENTS CF COLLECTE PLAINTES&RECOURS 2023.docx ;	1 Mécanisme de gestion des plaintes et recours (MGPR) mis en place a été suspendu pour mise en œuvre par les PLE (le fait de l'ordre de désengagement anticipé du Programme).
	Nombre d'études réalisées sur les moteurs	0	0	0	0	0	1	1	2	N/A	..\UNDP_RDC_Rapport_evaluation causes d'eforestation ONFI 23 0705.docx	Une d'étude réalisée en 2022-2023 sur les moteurs de déforestation &

Rapport Semestriel 1_2024–PIREDD Oriental- PNUD_ République Démocratique du Congo

	de déforestation & dégradation											dégradation_ OSFAC Rapport de l'atelier de restitution des résultats-Moteurs de la déforestation.pdf
Effet 2 : L'impact des activités économiques et des dynamiques démographiques sur les forêts est réduit dans les zones cibles.												
Produit 2.1 : Les ménages producteurs agricoles adoptent des modèles plus productifs, diversifiés, économiquement viables et à impact réduit sur la forêt.	Superficies de cultures vivrières sous modèles agricoles durables en zone forestière & en savane	0	44 420	4 220,68 ha	10 334 ha	3 184 ha	9 033,2 ha	26 772,88 ha	160 000 ha	82 000 ha	Note sur la stratégie ajustée du PIREDD-Oriental Revue.docx	L'ordre de désengagement anticipé a freiné l'élan de l'amélioration de l'approche « ristourne » auprès des bénéficiaires dans les 3 Provinces.
	Superficies d'anciennes plantations réhabilitées de cultures pérennes sous contrat de performance & de respect du zonage	0	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	Note sur la stratégie ajustée du PIREDD-Oriental Revue.docx	Les partenaires estiment qu'il n'existe presque plus d'anciennes plantations en raison de leur niveau de dégradation ; elles sont carrément devenues des forêts.
	Superficies de nouvelles plantations de cultures pérennes sous contrat de performance & de respect de zonage	0	2 662,80	0 Ha	772,35 Ha	2 000 ha	5 041,73 Ha	12 874,08 ha	5 000	13 000	Note sur la stratégie ajustée du PIREDD-Oriental Revue.docx	Faute des ressources conséquentes les IPAGRI ne sauront plus suivre le processus de transplantation des plantules des cacaos et des essences agroforestières dans les champs.

Rapport Semestriel 1_2024-PIREDD Oriental- PNUD_ République Démocratique du Congo

Superficies des savanes mises en défens avec les CLD	0	7 520	0 ha	1 980 Ha	15 271 ha	6 480 ha	23 731 ha	30 000	6 500	Note sur la stratégie ajustée du PIREDD-Oriental_Revue.doc x	Les enquêtes sur l'état des lieux de la réserve forestière de Babagulu/Tshopo, l'identification, la consultation, l'information et sensibilisation des parties prenantes clés à la gestion de la Réserve Forestière de Babagulu ont été organisées en collaboration avec la Coordination Provinciale de l'Environnement et Développement Durable de la Tshopo en vue de développer les mises en défens et les systèmes de RNA
Superficies de reboisements et d'agroforesterie sous contrats d'appui/incitations basés sur la performance	0	3 759	0	0	1 208 ha	0	1 208 ha	6 000	6 000		Les modèles de contrats types PSE ont été élaborés, mais faute des ressources, cette activité n'a pas pu être réalisée.
Proportion de producteurs agricoles (ménages & fermiers) ayant adopté des modèles/pratiques durables & respectant le zonage	0%	ND	100%	67%	67%	77%	70%	15%	20%		100 % de bénéficiaires des cultures vivrières et pérennes ont été sensibilisé à respecter les zones prescrites, l'agroforesterie, les cultures sans brûlis et en couloirs durant la période sous examen.
Hectares géo-référencés de [nouvelles] cultures en agroforesterie grâce au programme.	0	4287	0 ha	1 628 ha	5 432 ha	1 093 ha	7 060 ha	6 000	6 000	Données géo-référencement PIREDD-O Ituri.xlsx ; Données SIG Tshopo.zip ;	Une base des données géoréférencées a été mise en place, son alimentation était déjà entamée les

Rapport Semestriel 1_2024-PIREDD Oriental- PNUD_ République Démocratique du Congo

											Données SIG Bas Uele.zip	données issues des PLE et services étatiques.
Produit 2.2: Les exploitants forestiers et les communautés locales intègrent des pratiques durables d'exploitation des ressources forestières ligneuses (bois d'œuvre et bois énergie) et non ligneuses.	Nombre de terroirs appuyés sur les forêts communautaires	0	9	4	0	0	7	7	180	30	Note sur la stratégie ajustée du PIREDD-Oriental Revue.doc x	5 CFCL ont été accompagnés au niveau de la Tshopo avec la cartographie réalisée à 90%, les inventaires multi ressources et enquêtes socioéconomiques ont été réalisés. 4 CFCL reste à finaliser sur les 8 prévus pour le Bas-Uélé. 2 CFCL à finaliser pour l'Ituri. Toutefois, il convient de noter que le processus d'octroi des CFCL ne dépendant pas du Programme, il est plutôt tributaire de la volonté politique et des défis d'ordre fonciers, techniques et culturels qui peuvent aller à plusieurs années pour trouver des solutions concertées.
	Superficies de reboisements et d'agroforesterie sous contrats d'appui/incitations basés sur la performance (zones minières, etc.)	0	3 500	0	0	0	0	0	4 000	4 000		Le faible d'exécution de cette activité est dû à la situation sécuritaire qui prévaut dans la majeure partie des zones minières, aux conflits des titres miniers, à la dualité des droits coutumiers et positif Congolais.
	Nombre de foyers améliorés disséminés	0	3 000	0	0	0	3 500	3 500	3 000	13 000		Faute des ressources, le contrat avec le CIFOR-ICRAF a été rompu.

Rapport Semestriel 1_2024-PIREDD Oriental- PNUD_ République Démocratique du Congo

Produit 2.3: Des moyens de subsistance alternatifs contribuant à la gestion durable des ressources naturelles et ciblant les femmes, les jeunes et les peuples autochtones, sont développés.	Nombre de ménages (y compris ceux des peuples autochtones et ceux dirigés par les femmes et les jeunes), bénéficiaires des AGR alternatives,	0	600	0	301	245	0	546	1 200	1 200		12 délégués de quatre CLD (Manyà, Mambau, Bahaha, Babungwe) et 3 techniciens du PLE dans le territoire de Mambasa, chefferie de Babila Bakwanza, ont bénéficié du renforcement des capacités sur l'approche AGR harmonisée
	Nombre de peuples autochtones, femmes et jeunes bénéficiant des autres appuis sectoriels du programme.	0	50	0	0	0	0	0	80	80		L'étude sur l'actualisation du Plan de développement des Peuples Autochtones a été réalisée et les micro-projets en rapport avec le développement des AGR ont été également élaborés par le Consultant.
Produit 2.4: La prévalence des méthodes contraceptives modernes est améliorée dans les zones ciblées.	Nombre de zones de santé avec service de planification familiale opérationnelle	15	15	5	0	0	5	5	15	15		Les 10 zones de santé (ZS) respectivement de la Tshopo (5ZS et du Bas-Uélé (5 ZS) n'ont pas été appuyées sur les 15 ZS prévues.
	Nombre de femmes en âge de procréer utilisant au moins 1 moyen de contraception moderne	0	130 000	0	0	0	0	0	450 000	450 000		Le processus de collecte des données avait déjà été entamé dans les zones de santé, mais a été interrompu pour cause liée à l'ordre de désengagement du Programme n'ayant permis le financement conséquent de cette activité.
	Pourcentage de ménages ayant accès à l'information sur le VIH/Sida et les maladies liées à la forêt	(1) 97,1% et (2) 77,1%	75%	75%	0%	0%	0	0%	75%	75%		IDEM

Rapport Semestriel 1_2024-PIREDD Oriental- PNUD_ République Démocratique du Congo

Produit 2.5: Les dynamiques démographiques mieux appréhendées	Existence d'études sur les flux migratoires et leurs impacts sur les forêts des zones ciblées	0	0	0	0	1	1	1	1	N/A		Cet indicateur avait fait objet d'une note de politique et des plans d'action élaborés à l'issue d'une étude sur les flux migratoires menée dans les Provinces de la Tshopo, Bas-Uélé et l'Ituri en 2022-2023 par le Programme.
	Nombre de dialogues organisés sur les solutions durables pour la migration	0	0	0	0	1	1	1	1	N/A		Cet indicateur a été comblé par un dialogue organisé en 2023 sur les solutions durables pour les migrations traduit autour des recommandations, la note de politique et des plans d'action validé par les autorités politico administratives des 4 Provinces (Ituri, Tshopo, Bas-Uélé et Haut Uélé)

4.2 Etat d'avancement de mise en œuvre des activités du projet pour la période de rapportage

Activité prévue dans le PTBA de l'année en cours (2024)	Statut à la fin de la période de rapportage (2024)	Chronologie prévue pour cette activité ³	Progrès réalisé au cours de la période de rapportage (2024)	Progrès et/ou défis attendus au cours de l'année suivante (2024)
Activité 1 : Etablir un diagnostic initial des structures de gouvernance existantes (participatif) Territoire de Banalia (Tshopo)	En cours	Du 01/01/2024 au 01/03/2024	Le rapport de l'étude socio-économique et le rapport final des Inventaires multiressources concernant les 2 territoires (Djugu/Ituri et Banalia/Tshopo) qui avaient été intégrés au Programme récemment. Les termes de référence ont été élaborés pour accompagner les communautés locales dans le processus de l'élaboration des plans simples d'aménagement du territoire dans 28 Terroirs cibles du territoire de Banalia/ Tshopo. Les actions du PIREDD - O dans le territoire de Banalia permettront de renforcer les synergies pour les interventions du programme énergie (site de MCH de Yame) et d'autres programmes mis en œuvre dans le territoire (AFD/PSFD, ...).	Poursuivre l'élan de l'accompagnement des communautés locales dans le processus de l'élaboration des plans simples d'aménagement du territoire dans les 2 territoires (Djugu/Ituri et Banalia/Tshopo) récemment intégrés au Programme
Activité 2 : Renforcer ou/et dans les territoires et provinces ciblés. 3 provinces et 9 territoires (2 Bas-Uélé ; 4 Tshopo et 3 Ituri)	En cours	Du 01/01/2024 au 30/06/2024	1 plateforme multi acteur créée pendant la période sous-examen dans le Territoire de Djugu (Ituri). De manière cumulative, 227 Plateformes ont été renforcées sur les 288 prévues, soit 79% du taux de réalisation.	Nécessité de continuer la création et le renforcement des capacités de plateformes résiduelles en Territoire de Banalia...
Activité 3 : Renforcer ou créer des plateformes multi-acteurs dans les Chefferies ciblées 35 Secteurs/chefferies (14 Ituri, 13 Tshopo, 8 Bas-Uélé)	En cours	Du 01/01/2024 au 31/03/2024	5 plateformes multi acteurs créées pendant la période sous-examen dans Territoires de Djugu (Ituri)	Paravecher le processus de mise en place du CLOD niveau territoire à Banalia. Poursuivre l'accompagnement dans les 3 Provinces avec l'appui et l'implication des services étatiques.
Activité 4 : Organiser les terroirs villageois en CLD. Dans les secteurs et chefferies des territoires ciblés dont celui de Banalia	En cours	Du 01/01/2024 au 31/03/2024	20 CLD créés et le processus entamé pour 25 CLD dans la Tshopo : 10/22 CLD créés à l'Ituri ; 10 CLD créés au Bas-Uélé.	La création et de renforcement des capacités de CLD ont été réalisés avec l'appui des PLE et des services techniques ;

³ Merci de vous référer au calendrier de mise en œuvre du cadre logique du projet.

Rapport Semestriel 1_ 2024–PIREDD Oriental- PNUD_ République Démocratique du Congo

<p>Activité 5 : Renforcer les capacités des Services de l'Aménagement du Territoire (province + territoire)</p>	En cours	Du 01/01/2024 au 29/02/2024	<p>Fin de travaux de construction et réception officielle du bâtiment administratif de l'AT pour la Tshopo.</p> <p>11 PSAT et PTAT élaborés en Ituri et processus d'élaboration des PSAT et PTAT résiduels entamés pour la Tshopo et le Bas-Uélé</p>	<p>Les inventaires multi ressources et enquêtes socioéconomiques ont été réalisés dans la Province de la Tshopo pour l'élaboration de 20 PAST sur les 28 prévus.</p>
<p>Activité 6 : Renforcer les capacités des circonscriptions foncières cibles</p>	En cours	Du 05/12/2022 au 24/03/2024	<p>Appui continue à 6 circonscriptions foncières prévues (soit 100% d'appui).</p> <p>Fin de travaux de construction et réception officielle de 2 bâtiments administratifs pour 2 circonscriptions foncières dans la Tshopo et l'Ituri.</p>	<p>Poursuivre les appuis institutionnels continus pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la délivrance des titres collectifs et individuels (sécurisation foncière des investissements REDD) ; - la finalisation des bâtiments administratifs ;
<p>Activité 7 : Renforcer les services de contrôle de l'environnement</p>	Achevé	Du 31/03/2023 au 31/12/2023	<p>3 divisions Provinciales de l'environnement et 4 postes de contrôle appuyés dans les 3 Provinces (Ituri, Tshopo et Bas-Uélé), soit 100% d'appui prévu dans le cadre des lettres d'accord (LOA).</p>	<p>Les appuis institutionnels continus pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le suivi régulier de contrôle de l'activité environnementale ; - le processus d'octroi des CFCL conformément aux lettres d'accord (LOA) signées avec le PNUD - accompagner le reboisement des sites dégradés et des zones dédiées à la RNA.
<p>Activité : 8 Renforcer les capacités des services agriculture</p>	Achevé	Du 31/03/2023 au 31/12/2023	<p>3 Inspections Provinciales et 9 inspections territoriales de l'agriculture appuyées, soit 100% d'appui prévu dans le cadre des lettres d'accord (LOA) pour l'opérationnalisation des dispositifs d'encadrement agricole (DPEA).</p>	<p>Appuis institutionnels continus pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le suivi régulier des activités du programme conformément aux lettres d'accord (LOA) signée avec le PNUD ; - L'opérationnalisation des dispositifs d'encadrement agricole (DPEA).
<p>Activité : 9 Renforcer les capacités des chefferies/secteurs cibles.</p>	Achevé	Du 31/03/2023 au 31/12/2023	<p>37Chefferies prévues sont toutes appuyées (8 Bas-Uélé, 12 Tshopo et 15 Ituri), soit 100% d'appui prévu dans le cadre des lettres d'accord (LOA).</p> <p>Formations en structuration du milieu, appuis institutionnels continus et construction des bâtiments, dont 9/11 bâtiments administratifs réceptionnés en Ituri et 5/15 bâtiments administratifs en phase de finition et 10 en cours de construction dans la Tshopo.</p>	<p>Appuis institutionnels continus pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la mise en œuvre du processus d'élaboration des PSAT dans les 3 Provinces ; - la mise en œuvre du dispositif provinciale d'encadrement agricole (DPEA) ; - l'accompagnement du processus d'octroi des CFCL ; - l'accompagnement de l'opérationnalisation des cadres de

Rapport Semestriel 1_ 2024–PIREDD Oriental- PNUD_ République Démocratique du Congo

				concertation multi acteurs et multisectoriels.
Activité : 10 Renforcer les capacités des services du Développement rural.	En cours	Du 31/03/2023 au 20/03/2024	Appui réalisé pour 3 Inspections Provinciales et 9 inspections territoriales du développement rural appuyé à 100% (Tshopo, Ituri et Bas-Uélé). Leurs services ont appuyé la structuration des nouveaux cadres de concertations/nouvelles plateformes dans les 3 Provinces.	Appuis institutionnels continus pour : - l'accompagnement des cadres de concertation (CLD, CLOD) ; - la sensibilisation pour le développement intégré des milieux ruraux ; - la structuration des nouveaux terroirs en CLD et CLOD.
Activité 11 : Vulgarisation et suivi de la mise en œuvre du PPAT et des PLAT en conformité des PSAT.	En cours	Du 01/01/2023 au 31/03/2024	Sensibilisation continue des autorités locales, les autorités politico-administratives aux niveaux des terroirs, secteurs/chefferies, territoires et Provinces par les divisions provinciales de l'AT les PLE concernant la loi sur l'aménagement du territoire et le processus REDD.	Les PLE et services techniques continuent l'activité en 2024. Elle consiste à veiller à ce que les options / orientations levées dans les PPAT et PTAT soient pris en compte durant l'élaboration des nouveaux PSAT.
Activité 12 : Elaborer les Plans simples d'Aménagement du Territoire dans les terroirs cibles (avec CLD). Dans les terroirs ciblés et dont ceux du territoire de Banalia	En cours	Du 01/01/2023 au 20/03/2024	19 PSAT élaborés pendant la période sous examen, dont 10 pour l'Ituri et 9 pour le Bas-Uélé. 145/240 PSAT ont déjà été élaborés, soit 60,5% de la cible visée à la fin du programme.	Processus lancé pour 20 PSAT dans la Tshopo.
Activité 13 : Appuyer l'élaboration des Edits (Provinciaux 2 EF et 1 arrêté sur le foncier)	En cours	Du 01/01/2024 au 31/03/2024	Suivis effectués pour accompagner le processus d'évaluation des édits aux niveaux des assemblées Provinciales de la Tshopo et du Bas-Uélé. Edit foncier Bas-Uélé version finalisée.doc ; EDIT FONCIER ITURI Draft finalisé.docx ; EDIT TSHOPO Draft Finalisé vrai.docx	Accompagner le processus d'évaluation des édits aux niveaux des assemblées Provinciales. En Ituri (sous-état de siège), obtenir un arrêté portant sécurisation en matières foncières signé et porter par le Gouverneur de Province en lieu et place d'un Edit.
Activité 14 : Accompagner la clarification et la sécurisation foncière (Droits collectifs et individuels pour les 200 PSAT)	En cours	Du 01/01/2024 au 30/06/2024	Pendant la période sous revue, des données importantes ont été collectées pour les dossiers de titres fonciers (individuels et collectifs) à clarifier et enregistrés dans le cadre de la sécurisation des droits fonciers des investissements REDD+ dans les 3 Provinces (Tshopo, Ituri et le Bas-Uélé).	Accompagner, sensibiliser et appuyer le processus d'attribution des titres individuels et collectifs dans les 3 provinces pour la sécurisation foncière des terres par l'obtention d'un titre foncier, avec l'appui des PLE et des services techniques (CF).
Activité 15 :	En cours	Du 01/01/2024 au 30/04/2024	536 818 personnes sensibilisées sur la stratégie et le processus REDD+, gestion des ressources naturelles, foyers améliorés, planification familiale, etc.	La sensibilisation continue et pour suivre la contractualisation avec les radios communautaires.

Rapport Semestriel 1_ 2024–PIREDD Oriental- PNUD_ République Démocratique du Congo

Informer/sensibiliser l'ensemble des parties prenantes sur la mise en œuvre et l'impact du programme				
Activité 16 : Instaurer un mécanisme de recours et plaintes.	En cours	Du 01/01/2023 au 30/06/2024	Mise à la disposition des parties prenantes des outils de collecte des données sur les plaintes et recours (Mécanisme de gestion des plaintes et recours, MGPR) dans les 3 Provinces (Ituri, Tshopo et Bas-Uélé).	Le fonctionnement des mécanismes continue (réception, traitement et notification).
Activité 17 : Réaliser des études de moteurs de déforestation et de dégradation forestière pour chaque province (2 études/province)	Achevé	Du 19/10/2022 au 25/11/2023	1 étude détaillée sur les moteurs de la déforestation et de la dégradation forestière a été réalisées dans les provinces du Bas-Uélé, du Haut-Uélé, de l'Ituri et de la Tshopo_ UNDP_RDC Rapport evaluation causes deforestation ONFI_230705.docx	Continuer le plaidoyer afin de mettre en application les différentes recommandations formulées pour une gestion durable des ressources forestières_ OSFAC Rapport de l'atelier de restitution des résultats-Moteurs de la déforestation.pdf
Effet 2 - L'impact des activités économiques et des dynamiques démographiques sur les forêts est réduit dans les zones cibles				
Activité 18 : Renforcer les filières agricoles dans une perspective REDD+ : Appuyer le fonctionnement du dispositif provincial d'encadrement et de production/distribution d'intrants agricoles, (Trois Province).	En cours	Du 01/01/2024 au 30/06/2024	Des modèles agricoles durables ont été développés grâce à l'opérationnalisation des dispositifs provinciaux d'encadrement agricole qui ont desservi les 3 Provinces en intrants agricoles (semences des cultures vivrières et pérennes, polybags, ...), suivi et accompagnement agricole.	
Activité 19 : Diffuser des modèles agricoles à faible impact pour les cultures vivrières aussi bien en zone forestière et savanicole	En cours	Du 31/03/2023 au 31/12/2023	4 220,68 ha des cultures vivrières emblavés en saison A/2024 dont 1 108,33 ha pour la l'Ituri, 2 269,86 Ha pour le Bas-Uélé et 842,49 Ha pour la Tshopo. 26 772,88 ha de cultures vivrières ont été réalisés. Les prévisions de semences des saisons agricoles réalisés à ce jour, couplées avec l'approche métayage permettront de booster la cible finale de 82 000 ha.	Le processus d'encadrement des bénéficiaires continue par les PLE avec forte implication des services techniques de l'agriculture dans le cadre du DPEA.
Activité 20 : Développer des cultures pérennes (palmiers à huile, caféiers, cacaoyers) dans les zones d'intervention du programme	En cours	Du 01/01/2024 au 30/07/2024	12 874,08 ha emblavés sur les 13000 ha escomptés à la fin du programme pour les cultures pérennes. Des pépinières de Cacao (80 Ha/Tshopo, 692,35 Ha/Ituri, 0 /Ha Bas-Uélé) et plantes agroforestières mises en place Ituri, Tshopo et les Bas-Uélé.	Le processus continue pour : - L'encadrement des agriculteurs, le suivi, et la mise en plantation des plantules du cacao et café ; - La sensibilisation des agriculteurs sur la REDD.

Rapport Semestriel 1_ 2024–PIREDD Oriental- PNUD_ République Démocratique du Congo

<p>Activité 21 : Appuyer l'aval des filières agricoles commerciales.</p>	En cours	Du 01/01/2024 au 30/06/2024	L'aval des filières agricoles commerciales n'a pas été appuyé faute des ressources.	L'analyse des filières et des opportunités avec les bénéficiaires a été réalisée dans les zones d'intervention_ Diagnostic des filières agricoles Tshopo.pdf ; Rapport Diagnostic des filières agricoles et Etat des lieux des cultures pérennes-Ituri.docx
<p>Activité 22 : Développer des mises en défens en savanes et des systèmes de Régénération naturelle Assisté (RNA) en forêt</p>	En cours	Du 01/01/2024 au 30/06/2024	Les enquêtes sur l'état des lieux de la réserve forestière de Babagulu, l'identification, la consultation, l'information et sensibilisation des parties prenantes clés à la gestion de la Réserve Forestière de Babagulu ont été organisées en collaboration avec la Coordination Provinciale de l'Environnement et Développement Durable de la Tshopo en vue de développer les mises en défens et les systèmes de RNA	6 480 hectares de RNA identifiés. Tous les RNA identifiés seront mis sous contrat PSE avec le développement des activités par les nouveau PLE_ Modele Contrat de performance PSE Mise en défens PIREDD Orientale -.docx ; Fiche de suivi des mises en defens PIREDD-Oriental.pptx ;
<p>Activité 23 : Développer l'agroforesterie et les boisements en savane</p>	En cours	Du 01/01/2024 au 30/06/2024	Activité non réalisée faute des ressources.	1 208 ha d'agroforesterie mise en place sur la base des essences agroforestières telles que : <i>Cordia abyssinica</i> , <i>Terminalia superba</i> , <i>Maesopsis eminii</i> , <i>Lecaena leucocephala</i> et <i>Treculia africana</i> . Ces systèmes agroforestiers devraient être mis en place sous format contrats des performances (PSE)_ Modele Contrat de performance PSE agroforesterie PIREDD Orientale.docx ; Modèle Fiche de suivi plantation PIREDD.ppt ; Présentation PIREDD Gouvernance PSE ODD.pptx
<p>Activité 24 : Evaluer et renforcer les filières forestières (bois et bois énergie) Tshopo et Bas-Uélé</p>	En cours	Du 01/01/2024 au 30/06/2024	Les enquêtes sur le diagnostic des filières forestières (bois d'œuvre et bois énergie), ont été menées et la rédaction du rapport final sur lesdits diagnostics dans la ville de Kisangani et les territoires cibles (Bafwasende, Banalia, Isangi et Ubundu) de la province de la Tshopo sont en cours.	3 divisions Provinciales de l'environnement et 4 postes de contrôle appuyées dans les 3 Provinces (Ituri, Tshopo et Bas-Uélé) pour la collecte régulière des données sur les filières forestières (bois et bois énergie).
<p>Activité 25 : Accompagner les processus de création de concessions forestières communautaires et communales et leur</p>	En cours	Du 01/01/2024 au 30/06/2024	7 Concessions Forestières de Communautés Locales (CFCL) créées.	Les changements récurrents des institutions au niveau provincial constituent un goulot d'étranglement, en ce qu'il retarde l'élan du

Rapport Semestriel 1_ 2024–PIREDD Oriental- PNUD_ République Démocratique du Congo

aménagement (Tous les 8 territoires anciennement ciblés)				processus d'octroi des titres (Arrêtés provinciaux).
Activité 26 Mise en place de contrats PSE pour la gestion durable avec les concessions communautaires, communales, industrielles ainsi que les filières charbonnières.	En cours	Du 01/01/2024 au 31/03/2024	Des modèles de contrats type relatifs au PSE ont été produits concernant les travaux d'agroforesterie, afforestation, mise en défens et régénérations naturelles assistées (RNA)	Faute des ressources ces activités n'ont pas pu démarrer.
Activité 27 : Promouvoir des investissements agroforestiers et le reboisement autour des foyers miniers artisanaux en zone forestière Tous les 8 territoires anciennement ciblés	En cours	Du 01/01/2024 au 01/01/2024	Faute des ressources ces activités n'ont pas pu démarrer.	La situation sécuritaire qui prévaut dans la majeure partie des zones minières à l'Est du Pays, aux conflits des titres miniers, à la dualité des droits coutumier et positif Congolais n'a pas permis d'entamer la restauration de paysage/reboisements des zones minières identifiées dans les 3 Provinces
Activité 28 : Promouvoir l'utilisation des foyers améliorés produits par le PIF ou importés. Tous les 8 territoires anciennement ciblés.	En cours	Du 01/01/2024 au 30/06/2024	Faute des ressources ces activités n'ont pas pu évoluer	Nécessité de poursuivre l'activité avec le partenaire CIFOR-ICRAF pour la production et diffusion des foyers améliorés (FA).
Activité 29 : Mise en œuvre des AGR alternatives. Tous les 8 territoires anciennement ciblés	En cours	Du 01/01/2024 au 30/04/2024	12 délégués de quatre CLD (Manya, Mambau, Bahaha, Babungwe) et 3 techniciens du PLE dans le territoire de Mambasa, chefferie de Babila Bakwanza, ont bénéficié du renforcement des capacités sur l'approche AGR harmonisée	Les sensibilisations ont été amplifiées autour de de 546 bénéficiaires des AGR, 12 groupes solidaires (MUSO) à IRUMU et MAMBASA, sur les moyens de subsistance alternatifs contribuant à la gestion durable des ressources naturelles et ciblant les femmes, les jeunes et les peuples autochtones développés dans la zone du Programme
Activité 30 Promouvoir des activités alternatives génératrices de revenus (micro-entreprises). Tous les 8 territoires anciennement ciblés	En cours	Du 02/01/2024 au 28/04/2024	3 micro-projets formulés dans le cadre du Plan de développement des Peuples Autochtones à l'issue d'une étude réalisée	3 microprojets prioritaires élaborés dans le cadre du plan de développement de peuples autochtones_ RAPPORT D'ETUDE sur les consultations des PA 343 PIREDD 2023.doc
Activité 31 : Pourcentage de ménages ayant accès à l'information sur le VIH/Sida et les maladies liées à la forêt. Tous les 9 territoires (Banalia compris).	En cours	Du 01/01/2024 au 30/06/2024	Ces activités ont été suspendues faute du financement à cause de la décision du désengagement du Programme dans les 3 Provinces.	Poursuivre le financement des DPS pour : - Les sensibilisations en faveur de Planning Familial ; - La distribution des intrants contraceptifs dans les zones de santé cibles ;

Rapport Semestriel 1_2024–PIREDD Oriental- PNUD_ République Démocratique du Congo

			Seule la Province de l'Ituri à travers l'appui du Programme à la DPS avait amorcé les Formations sanitaires (PFOSA), les animateurs communautaires (AC) ainsi que l'identification des distributeurs à base communautaire (DBC). Les DBC sont déjà déployés dans les communautés pour la sensibilisation en faveur de la PF, les outils sur l'enquête préliminaire de base ont été élaborés.	- La collecte des données sur l'accès accès à l'information sur le VIH/Sida et les maladies liées à la forêt.
Activité 32 : Mener une étude approfondie sur la problématique de migration dans la région (Nord Kivu, Ituri), Tous les 9 territoires (Banalia compris)	Achevé	Du 30/04/2021 au 15/02/2023	Activité non planifiée.	La restitution des études sur les flux migratoires a été réalisée et le rapport validé par les parties prenantes. Les principaux moteurs de la déforestation ont été adressés et assortis d'une note de politique et des plans d'action visant à réduire les flux migratoires et leur impact sur les forêts_ Rapport-global-final-Kyale-PNUD-Flux Migratoires-16-01-2023.pdf Mise en œuvre de la note de politique et les plans d'action validés par les autorités politico administratives des 4 Provinces (Ituri, Tshopo, Bas-Uélé et Haut Uélé ; Note de politique-impacts des flux migratoires PIREDD-O.pdf
Activité 33 : Dialogue pour une solution durable sur la question des migrants	Achevé	Du 16/12/2022 au 28/02/2023	Activité non planifiée.	En dates du 16 et 17 décembre 2022, un FORUM INTERPROVINCIAL pour une solution durable sur la question des migrants a été organisé à Kisangani autour de la validation des résultats de l'étude sur les flux migratoires et leurs impacts sur les forêts dans les zones cibles du PIREDD-O dans les provinces du Bas-Uélé, du Haut-Uélé, de l'Ituri et de la Tshopo_ Compte-rendu- Forum-Kisangani-Flux migratoires- Kyale-16-01-2023.pdf

5. Résultats du Projet

5.1 Contributions du projet à l'atteinte des indicateurs du cadre de résultats de FONAREDD/CAFI

Effets CAFI						
Les pratiques agricoles durables permettent la réduction de la conversion des terres et l'augmentation de la sécurité alimentaire	Des alternatives durables aux pratiques actuelles en matière de bois-énergie sont adoptées	Les institutions et parties prenantes du secteur forestier et des aires protégées sont en capacité et disposent d'un cadre légal permettant de promouvoir, suivre et mettre en œuvre la gestion durable des forêts	Les infrastructures et futurs projets miniers et hydrocarbures minimisent leur empreinte globale	i) Les décisions d'aménagement du territoire assurent une représentation équitable des intérêts sectoriels et maintiennent le couvert forestier ii) la sécurisation foncière n'incite pas à la conversion par des individus ou des communautés	La croissance démographique et la migration vers les forêts et les fronts forestiers sont ralenties	Une coordination interministérielle et une gouvernance sont améliorées, et résultent en i) des régimes fiscaux et permis pour les activités économiques qui ne poussent pas les acteurs économiques vers la conversion des forêts et les activités illégales, ii) un climat des affaires favorable aux investissements bénéfiques à la forêt
<input checked="" type="checkbox"/> X	<input checked="" type="checkbox"/> X	<input checked="" type="checkbox"/> X	<input checked="" type="checkbox"/> X	<input checked="" type="checkbox"/> X	<input checked="" type="checkbox"/> X	<input checked="" type="checkbox"/> X

Au niveau des impacts, effets et leurs produits, renseigner l'Annexe fournie en Excel (LIEN) en fonction de la nature du projet :

- **Projet approche territoriale : remplir [l'annexe 1](#)**



2024 - ANNEXE 1 - Indicateurs projets

- **Projet approche habilitante : remplir [l'annexe 2](#), (N/A)**

5.1.1 Tous les projets

Effet	Nombre de bénéficiaires directs (indiquer % hommes et femmes)	Description et intensité du soutien	Nombre de bénéficiaires indirects	Description et intensité du soutien	Commentaires
Aménagement du territoire	78 385 dont 65 075 hommes et 13 310 femmes ⁴	Les appuis concernent les semences vivrières et pérennes à chaque ménage.	470 310 dont 390450 hommes et 59 860 femmes	Les bénéficiaires indirects reçoivent les semences issues des ristournes ou métayage et ceux-là qui optent pour les modèles agricoles durables en savanes et en forêts.	Les effectifs pour les bénéficiaires indirects féminins sont obtenus par un ratio de 30%
Energie	X	X	X	X	Le volet reboisement pour renseigner cet effet n'a pu être développé faute des ressources.
Agriculture	7 197 dont 4 462 hommes et 2 735 femmes.	* Les appuis des communautés ayant été accompagnés à l'obtention des CFCL. * L'unité de base pour l'obtention des CFCL est le terroir qui compte en moyenne 10 000 habitants ⁵ * 19 terroirs ont été accompagnés par le programme pendant la période sous revue.	43 182 dont 26 773 hommes et 16 409 femmes	Les bénéficiaires indirects sont les mêmes que les bénéficiaires directs parce que tous les habitants des terroirs bénéficient des retombés de la gestion communautaire des forêts.	* Les bénéficiaires en ce qui concerne le pilier forêt sont les habitants des terroirs ayant des CFCL. * Les effectifs pour les bénéficiaires indirects féminins sont obtenus par un ratio de 30%
Forêts	955 274 dont 668 788 hommes et 283 486 femmes.	* Les appuis des communautés ayant été accompagnés à l'élaboration des PSAT. * L'unité de base pour l'élaboration des PSAT est le terroir qui compte en moyenne 10 000 habitants * A ce jour, 110 terroirs ont été accompagnés par le programme à l'élaboration des PSAT.	5 731 644 dont 4 012 726 hommes et 1 700 917 femmes	Les bénéficiaires indirects sont les mêmes que les bénéficiaires directs parce que tous les habitants des terroirs bénéficient des affectations des terres.	* Les bénéficiaires en ce qui concerne le pilier aménagement sont les habitants des terroirs ayant des PSAT. * Les effectifs pour les bénéficiaires indirects féminins sont obtenus par un ratio de 30%

⁴ Le nombre des femmes est obtenu suivant une ration de 30 %.

⁵ Voir Atlas de St Moulin

Rapport Semestriel 1_ 2024–PIREDD Oriental- PNUD_ République Démocratique du Congo

Foncier	127	Les bénéficiaires pour le pilier foncier sont les paysans ayant déjà des titres fonciers individuels de leurs plantations.	762 dont 533 hommes et 229 femmes.	Le programme estime qu'il n'y a pas des bénéficiaires indirects	Les bénéficiaires en ce qui concerne le pilier foncier sont les paysans ayant déjà des titres individuels de leurs plantations.
Mines et infrastructures	x	x	x	x	A renseigner après la réalisation des reboisements autour des sites miniers
Démographie	120	nd ⁶	nd	nd	A renseigner après la réalisation des activités de planification familiale.
Gouvernance	3 359 dont 2 352 hommes et 1007 femmes	* Les bénéficiaires en ce qui concerne le pilier gouvernance sont les habitants des terroirs ayant des CLD. * Un comité directeur de CLD est composé en moyenne de 12 membres élus et formés. * Le programme a accompagné 200 terroirs à la structuration des CLD	931 690 dont 652 188 hommes et 279 502 femmes	Les bénéficiaires indirects correspondent au nombre d'habitants sur les terroirs structurés en CLD	Les bénéficiaires en ce qui concerne le pilier gouvernance sont les habitants des terroirs ayant des CLD. Les effectifs pour les bénéficiaires indirects féminins sont obtenus par un ratio de 30%
Nombre total	1 044 215 dont 675 602 H et 300 538 F	N/A	7 177 588, dont 4 692 220 H et 2 056 917 F	N/A	N/A

5.2 Contributions du projet à l'atteinte des jalons de la Lettre d'intention

N° du jalon dans la LOI ⁷	Descriptif du Jalon	Progrès accomplis lors de la période de rapportage	Progrès accomplis de manière cumulative depuis le début du projet	Commentaires
1. Aménagement du territoire	Guide méthodologique élaboré, accompagné de normes de qualité claires, pour la réalisation du zonage participatif des terroirs villageois et entités territoriales dans le cadre des programmes intégrés, sur la base des démarches locales de planification déjà	19 PSAT élaborés. Le test du zonage participatif a été mené dans le Bas-Uélé avec l'appui du Programme Aménagement du territoire.	145PSAT sont déjà validés et 20 initiatives engagées pour la Tshopo ; Le test du zonage participatif a été mené dans le Bas-Uélé avec l'appui du Programme Aménagement du territoire.	Les PLE associés aux services de l'aménagement du territoire ont planifié la réalisation de cette activité pour 2024. Les activités des différents volets/piliers sont structurées autour des PSAT pour améliorer la lutte contre la déforestation et la dégradation des forêts. L'alignement et la cohérence verticale et horizontale permettent de participer à la planification et

⁶ Données non disponible à date

⁷ La Lettre d'intention RDC-CAFI est accessible sur le site web du FONAREDD www.fonaredd-rdc.org et dans ce dossier CAFI : https://drive.google.com/drive/folders/19GjqHJID8RP4imWoEiqNloagvZPwZHDP?usp=drive_link

Rapport Semestriel 1_ 2024–PIREDD Oriental- PNUD_ République Démocratique du Congo

	réalisées			gestion des ressources naturelles.
2. Agriculture	Les données liées au développement spatial des plantations commerciales sont mises à jour et publiées régulièrement sur le portail internet national Terra Congo.	<p>Accord avec la DIAF pour la collaboration en vue de mettre en place le système de suivi spatialisé.</p> <p>Mise en place en cours d'une base des données de géo référencements avec le FONAREDD des activités du programme.</p> <p>En 2024, il était prévu d'instaurer l'approche PSE qui permettrait de cartographier les investissements REDD du domaine agricole réalisés par le PIREDD-O.</p>	La base des données géo référencées du FONAREDD alimentée par le programme servira de source pour <u>le portail internet national Terra Congo</u> .	Le FONAREDD développe aussi une initiative. Il serait idéal que la DIAF et le FONAREDD harmonisent pour le partage des données.
	Implication effective du dispositif d'encadrement agricole et de production/distribution d'intrants en place dans chaque les 3 Provinces du Programme Intégré REDD+, pour une large diffusion de technologies agricoles durables allant dans le sens de la sédentarisation et respectant les plans de zonage.	Accompagnement des DPEA pour leur fonctionnement dans les trois provinces couvertes (Tshopo, Ituri et Bas-Uélé).	1 dispositif d'encadrement agricole (DPEA) opérationnel a été mis en place dans chacune des Provinces du PIREDD-Oriental.	<p>Appropriation et durabilité de l'initiative de DPEA par les services de l'agriculture pour mieux sédentariser l'agriculture et l'intégrer dans la structuration des milieux en vue de contribuer à la réduction de la déforestation (respect du plan de zonage retenu dans les PSAT).</p> <p>A cet effet, le programme s'assurer du respect de la feuille de route des différentes DPEA.</p>
3. Foncier rural	Guide méthodologique élaboré pour la définition de stratégies provinciales de gestion foncière dans le cadre des programmes intégrés.	<p>3 Projets d'édits fonciers élaborés dans les provinces de la Tshopo et Bas-Uélé ont été présentés aux assemblées provinciales par le canal des députés qui ont accepté de les endosser.</p> <p>En Ituri sous état de siège, un arrêté a été sollicité en lieu et place d'un édit à la suite de l'absence de l'assemblée provinciale.</p>	<p>2 Projets d'édits fonciers élaborés dans les provinces de la Tshopo et du Bas-Uélé ont été présentés aux assemblées provinciales par le canal des députés qui ont accepté de les endosser.</p> <p>Excepter pour la province de l'Ituri, un arrêté portant sécurisation en matière foncières est voie d'être signé par le Gouverneur.</p>	<p>Accompagner le processus d'évaluation des édits aux niveaux des assemblées Provinciales.</p> <p>Défis majeurs :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Le fonctionnement en dents de scie des Assemblées provinciales, et notamment sa dissolution en Ituri ; 2. Et en fin, la politique foncière quoi qu'adoptée et validée n'a pas encore été adoptée par le parlement national.
	Appuyer les communautés dans les procédures de requête de divers modèles locaux de gestion durable des forêts et de sécurisation des droits fonciers.	676 concessions identifiées pour accompagnement et sécurisation des titres fonciers (individuels et collectifs) (à clarifier et enregistrer dans le cadre	A ce jours 92 titres fonciers dont 69 individuels et 23 collectifs clarifiés et enregistrés dans le cadre de la sécurisation des droits fonciers des investissements REDD+.	La compétition des titres dans certains sites est forte, d'où les titres individuels et collectifs à caractère agricoles sont fragiles devant les titres miniers et des exploitants industriels.

Rapport Semestriel 1_2024–PIREDD Oriental- PNUD_ République Démocratique du Congo

		de la sécurisation des droits fonciers des investissements REDD+) dans les 3 Provinces ;		Nécessité de renforcer l'opposabilité à tous les titres individuels et collectifs en collectifs en cours d'enregistrement.
4 Forêts	Promotion et mise en œuvre de divers modèles locaux et communautaires de gestion des forêts.	676 personnes sensibilisées sur la foresterie sociale en vue de l'attribution des forêts attribuées gratuitement et perpétuellement par l'État aux communautés locales dans les 3 Provinces d'intervention du PIREDD-O. Ce processus n'a pas été poursuivi faute des ressources.	A ce jour 7 Concessions Forestières des Communautés Locales (CFCL) créées, 21 CFCL sont à l'instance d'approbation pour 30 terroirs.	Le processus d'octroi des CFCL ne dépendant pas du Programme, il est plutôt tributaire de la volonté politique et des défis d'ordre fonciers, techniques et culturels qui peuvent aller à plusieurs années pour trouver des solutions concertées. Les CFCL font objet d'une menace liées à la compétition sur la recherche des terres par des exploitants industriels et par la vente de ces mêmes terres par les chefs terriens sans tenir compte des aménagements. Il faut donc, renforcer le respect des aménagements tel que décrit dans les plans d'usage des terres.
5 Energie	Réalisation des études de référence dans les zones ciblées par les programmes intégrés sur la production, la consommation et l'efficacité énergétique dans l'utilisation de la ressource bois.		1 diagnostic des entreprises de production des foyers améliorés a été réalisé par CIFOR-ICRAF Les microentreprises fabriquant des foyers améliorés à Kisangani ont été certifiés avec une performance variante entre 35 et 46 % d'économie en combustibles.	
	Foyers améliorés diffusés et utilisés dans 10% (moyenne pondérée) des ménages de Kinshasa et des capitales provinciales où les programmes intégrés ont été mis en œuvre.	L'appui à la diffusion des foyers améliorés, activité suspendue (faute de décaissement de la tranche de financement de l'activité avec le partenaire CIFOR ICRAF) à la base, l'ordre de désengagement anticipé du Programme	A ce jour, 3500 foyers améliorés ont été produits et diffusés entre octobre et décembre 2023. Plus de 50 000 personnes ont été sensibilisées sur le FA. 3000 dépliants de sensibilisation distribués.	La diffusion des foyers améliorés envisagée en 2024 a été suspendue faute des ressources
6 Démographie	Stratégie d'appui aux zones des programmes intégrés définie avec les principaux acteurs du secteur sur la base de l'analyse des besoins, intégrant notamment les activités des Comités Techniques Multi-Sectoriels Permanents de Planification Familiale.	3 lettres d'accord (LoA) signées avec les Divisions provinciales de la santé pour avoir une synergie dans le cadre de la planification familiale ont été suspendus faute des ressources.	A ce jour, seules les activités des formations sanitaires (POSA), les animateurs communautaires (AC) ainsi que l'identification des distributeurs à base communautaire (DBC) réalisés ont eu lieu. Les DBC ont été déployés dans la communauté pour la sensibilisation en faveur de la PF, les outils sur l'enquête préliminaire de base ont été élaborés. En Ituri, UNFPA a déjà rendu disponible les intrants PF au	Faute des ressources, les divisions provinciales de la santé n'ont pu poursuivre l'activité pour l'année 2024.

Rapport Semestriel 1_ 2024–PIREDD Oriental- PNUD_ République Démocratique du Congo

			niveau de Bunia qui seront stockés au niveau de la DPS en vue de leur déploiement dans les ZS cibles.	
		Un plaidoyer engagé pour une appropriation de la note de politique et des plans d'action validés pour la gestion des flux migratoires dans les Provinces de la Tshopo, Bas-Uélé et l'Ituri.	<p>Les dynamiques démographiques sont mieux appréhendées.</p> <p>Existence d'un rapport d'étude sur les flux migratoires validé : les plans et une note de politiques sur les migrations sont adressés.</p> <p>Un forum interprovincial a été organisé soit à la Tshopo ou au Bas-Uélé Compte-rendu- Forum-Kisangani- Flux migratoires-Kyale-16-01-2023.pdf</p>	Plaidoyer auprès des autorités et les MPTF pour la mise en œuvre des plans et la note de politique sur les flux migratoires
7 Gouvernance	Etude des facteurs (moteurs) de déforestation et de dégradation des forêts dans les zones ciblées par les programmes intégrés.	Les travaux des études sur les moteurs de la déforestation sont réalisés.	Existence d'un rapport validé des études détaillées sur les moteurs de la déforestation_ UNDP_RDC_Rapport_evaluation causes deforestation_ONFI_230705.docx	Plaidoyer pour une appropriation par des actions concrètes sur les moteurs majeurs de la déforestation adressés par les études.
	Renforcer la gestion de l'espace et des ressources naturelles aux divers niveaux de gouvernance, à travers l'opérationnalisation des plateformes de concertation multi-acteurs et multi-sectorielles pertinentes (telles que les Conseils Agricoles Ruraux de Gestion), au mandat élargi.	<p>Les cadres de concertation multi-acteurs et multisectoriels étaient mis en place à la première période avant reporting.</p> <p>Ils disposent des outils de gestion notamment la reconnaissance juridique au niveau Provincial.</p>	<p>57/40 structures de concertation multi-acteurs et multisectorielles (valeur cumulative de 227/288 réalisées) créées, redynamisées et renforcées pour les faire participer dans l'affectation des espaces et une exploitation des ressources naturelles optimisées : au niveau provincial (3/3), territorial (9/9), CLD (200/240-valeur finale) et des ETD (37/37) dans les Provinces cibles.</p> <p>Les structures mis en place (CLD, CLOD...), ont été renforcé en capacités, ils disposent des outils de gestion notamment la reconnaissance juridique au niveau Provincial.</p>	Le processus pour la finaliser la mise en place des de derniers cadres de concertation a été suspendu faute des ressources.
		Les Divisions Provinciales du Plan assurent le secrétariat permanent. Elles ont reçu des moyens de mobilité ainsi que les appuis budgétaires nécessaires via les lettres d'Accord pour assurer le fonctionnement des différents cadres de concertation aux	Les Divisions Provinciales du Plan assurent le secrétariat permanent. Elles ont reçu des moyens de mobilité ainsi que les appuis budgétaires nécessaires via les lettres d'Accord pour assurer le fonctionnement des différents cadres de concertation aux différents échelons de gouvernance.	En 2024, les LoA signés avec les services étatiques ont été suspendues fautes des ressources.

		différents échelons de gouvernance.		
--	--	-------------------------------------	--	--

6. Communication et promotion

6.1 Illustration spécifique

La responsabilisation du personnel des services étatiques du niveau provincial, territoire, secteur/chefferie est un levier à plusieurs avantages dans le cadre de la prise en main/appropriation et durabilité des activités du Programme après l'échéance de mise en œuvre. C'est un facteur qui rassure que la REDD+ et ses normes sociales et environnementales seront efficacement mises en œuvre.

La promotion d'une agriculture vivrière productive cruciale pour la création d'emplois et la réduction de la pauvreté au sein des ménages en milieu rural a permis au Programme d'intervenir efficacement sur la relance des cultures pérennes (cacao-café-Palmier à huile). Autant, il est admis que la croissance dans l'agriculture a plus d'effets sur la réduction de la pauvreté que la croissance dans d'autres secteurs. Les différentes approches développées par le Programme ont mis en lumière les effets tangibles sur la réduction de la déforestation dans les 3 provinces cibles, notamment, le Bas-Uélé, l'Ituri et la Tshopo.

En outre, dans les trois provinces d'intervention du PIREDD-O, la mise en place des cadres de concertation à différents niveaux de gestion à partir de la Province, Territoires, Secteurs, Chefferies et Terroirs/Villages a contribué efficacement à l'implémentation du processus REDD+ en RDC en général, et dans les trois provinces en particulier (la Tshopo, l'Ituri et le Bas-Uélé). Il s'agit respectivement de 57/40 structures de concertation multi-acteurs et multisectorielles (valeur cumulative de 227/288 réalisée) créées, redynamisées et renforcées pour les faire participer dans l'affectation des espaces et une exploitation des ressources naturelles optimisées : au niveau provincial (3/3), territorial (9/9), CLD (200/240-valeur finale) et des ETD (37/37) dans les Provinces cibles.

Cette approche a porté des changements considérables en termes de circulation d'information ascendante et descendante ainsi que dans le partage d'expérience en matière de gestion des ressources naturelles et forestières dans les provinces d'intervention du PIREDD O.

Ces cadres de concertations permettent de rapprocher autour d'une thématiques les différents acteurs des différents secteurs de gestion (administrations publiques, sociétés civiles, privés, populations agricoles, chefs coutumiers, peuples autochtones, les femmes et les jeunes). Ce qui contribue au renforcement de la résilience des communautés et permet de trouver des solutions concertées et acceptées par toutes les parties prenantes au processus REDD+ dans les 3 Provinces, le Bas-Uélé, l'Ituri et la Tshopo.

6.2 Stratégie et plan de communication

Le programme a développé une stratégie de communication détaillée_ [STRATEGIE DE](#)

Rapport Semestriel 1_ 2024–PIREDD Oriental- PNUD_ République Démocratique du Congo
[COMMUNICATION-PIREDD+O Version 0.2.doc](#). Dans le contexte actuel du PIREDD+/O ses approches stratégiques de communication s’articulent autour des objectifs ci-après :

- (a) Un objectif informationnel, pédagogique et de communication sociale, à savoir la mise à disposition de nouvelles idées et savoirs pour les différentes catégories socio professionnelles ;
- (b) un objectif d’appropriation des nouveaux concepts en lien avec les besoins ;
- (c) un objectif d’intégration et pérennisation de ces nouveaux concepts par les autorités civiles et gouvernementale pour de meilleures prises de décision.

Pour ce faire, le PIREDD+O afin d’atteindre les objectifs poursuivis a eu recours pour la mise en œuvre de sa stratégie de communication a deux approches :

- a) la communication interne qui intègre le dispositif de communication globale (les relations publiques, le mécénat et sponsoring, journée porte ouverte...) et ;
- b) la communication externe ciblant la visibilité des réalisations du programme, la transparence des interventions REDD+O à travers des activités d’information/sensibilisation de l’ensemble des parties prenantes pour ainsi contribuer à la promotion des pratiques clés et des actions essentielles pour le développement durable.

Dans le cadre du plan de communication et dans le respect des directives du PNUD en matière de visibilité, le Programme a maintenu la présentation des logos des bailleurs et acteurs principaux à savoir CAFI, FONAREDD et PNUD.

Ces logos sont aussi affichés et reflétés dans les outils internes ainsi que ceux des partenaires d’exécution.

Nom du projet de communication	Accroître la visibilité des réalisations du programme et renforcer les capacités des publics ciblés sur les questions du processus REDD+.		
Date de début du projet de communication	Avril 2020	Date de fin du projet de communication	30 juin 2024 (suivant mot d’ordre de clôture anticipée du Programme)
Objectifs du projet de communication (comment ce projet de communication s’insère-t-il dans les objectifs et la stratégie globale ?) :	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre les parties prenantes au même niveau d’information sur les réalisations du programme ; • Informer régulièrement et en temps réel les structures partenaires sur les activités menées et les contributions attendues d’elles dans la poursuite du processus. 		
Audience	Résultat en termes de communication (y compris en termes de communication pour le changement social et comportemental)	Lien aux outils de communication (Par exemple : publications, ateliers, spots radio, pages web)	
<p>Les organisations de la société civile impliquées dans la protection de l’environnement et le Développement durable</p> <p>Les institutions universitaires et centres de recherche</p> <p>Les entreprises et industries</p> <p>Les ONGD</p> <p>Les media publics, privés et communautaire, les Associations communautaires</p> <p>les populations vulnérables et</p>	<p>La sensibiliser sur la REDD+O a suscité l’adhésion de la communauté aux objectifs du Programme.</p> <p>La communauté bénéficiaire a évalué les avantages et les bénéfices à s’engager en faveur du PIREDD+O.</p>	<p>https://undp-my.sharepoint.com/personal/jonky_tenou_undp_org/_layouts/15/onedrive.aspx?id=%2Fsites%2FPIREDDO%2FShared%20Documents%2FProjet%23104433%5FFONAREDD%5FPIRED%2DO%2FProgramme%2DPIREDD%2DO%2FRapport%2DActivit%3A%2FPIREDD%2DRapport%2Dbailleur%2FRapport%5F2023%2FAnnexes%2FPhoto%20%26%20Video&listurl=https%3A%2F%2Ffundp%2Fsharepoint%2Ecom%2Fsites%2FPIREDDO%2FShared%20Documents&viewid=dd2d6c12%2D6a7</p>	

Rapport Semestriel 1_ 2024–PIREDD Oriental- PNUD_ République Démocratique du Congo

marginalisées (femmes, jeunes, les communautés locales engagées dans l'agriculture, la foresterie communautaire, l'exploitation forestière artisanale et minière et les Peuples Autochtones).		4%2D43ed%2D93c1%2D6f7a072db8a5&view=0	
Les acteurs étatiques (les gouverneurs des provinces, les Ministères provinciaux en liens avec la REDD+O),	-Les activités planifiées du programme sont connues ; -Les activités réalisées par les autres acteurs et partenaires du programme sont prises en compte.		
Les AT cibles, les Partenaires Locaux d'Exécution, les chefs de chefferies/secteurs), les agents des ETD des secteurs clés (agriculture, développement rural, environnement, population,)), les chefs de groupements, les représentants des CLD, l'agent du service de l'AT	-Les engagements pris par la RDC au plan international en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre sont communiqués ; - la contribution de chaque partie prenante au programme dans la réalisation de ces engagements est connue ; - Les difficultés dans la conduite du processus REDD+ et la mise en œuvre du programme sont adressées.		
Les membres du comité de pilotage provinciaux du PIREDD+O	-l'actualité Nationale et internationale sur la REDD+ est mieux appréhendée ;		
Les membres du comité de pilotage provinciaux du PIREDD+O			
Les partenaires au développement de la RDC (BM, Bureau Pays PNUD, UE, CAFI, FONAREDD+RDC).	-le processus REDD+ est expliqué ; - l'état d'avancement du PIREDD+O est fourni ; - Les activités planifiées sont communiquées.		

7. Exécution financière

7.1 Décaissements

a) Taux de décaissements du projet.

A) Résultats	B) Budget Total (USD) tel que dans le document de programme (indiquer si révision)	C) Budget prévu pour la période de rapportage (Année 2024)	D) Dépenses semestrielles (Janvier-Juin 2024)	E) Solde au 30 juin 2024	F) Taux de décaissement sur la période de rapportage	G) Taux de décaissement cumulatif depuis le début du programme	H) Montants engagés mais non dépensés	Décaissement cumulatif depuis le début du programme
Effet 1 Améliorer la gouvernance des ressources naturelles (RN) dans les zones cibles	10 801 495,00	139 092,00	1 205 500,02	-1 066 408,02	866,69%	111,50%	546 501,05	12 043 470,28
Produit 1.1. Des structures de concertation multi acteurs/multisectorielles sont opérationnelles et permettent une affectation des espaces et un usage des ressources naturelles optimisés.	1 318 400,00	15 000,00	297 509,75	-282 509,75	1983,40%	346,59%	0,00	4 569 413,96
Produit 1.2. : Les chefferies/secteurs ainsi que les services techniques de l'administration territoriale et provinciale impliqués dans la gouvernance des ressources naturelles, disposent des capacités nécessaires de suivi, contrôle, et régulation des activités ayant un impact sur la forêt	7 082 900,00	0,00	626 492,06	-626 492,06	#DIV/0!	79,58%	546 501,05	5 636 673,42
Produit 1.3 : Des plans d'usage des terres concertés sont élaborés par les institutions et les communautés locales	1 416 400,00	23 400,00	141 751,00	-118 351,00	605,77%	90,11%	0,00	1 276 264,68
Produit 1.4 : Les droits fonciers des communautés locales, y compris les individus bénéficiant des investissements REDD+, sont clarifiés et enregistrés	495 000,00	76 742,00	94 359,00	-17 617,00	122,96%	60,49%	0,00	299 419,01
Produit 1.5 : La REDD+ est mise en œuvre de manière transparente, en tenant compte des risques et changements	488 795,00	23 950,00	45 388,21	-21 438,21	189,51%	53,54%	0,00	261 699,21
Effet 2 réduire l'impact des activités économiques et des dynamiques démographiques sur les forêts dans les zones cibles	11 730 000,00	229 169,40	304 292,83	-75 123,43	132,78%	44,54%	0,00	5 224 886,91

Rapport Semestriel 1_2024-PIREDD Oriental- PNUD_ République Démocratique du Congo

Produit 2.1 : Les ménages producteurs agricoles adoptent des modèles plus productifs diversifiés, économiquement viables et à impact réduit sur la forêt	6 260 000,00	57 000,00	224 026,96	-167 026,96	393,03%	68,34%	0,00	4 277 825,66
Produit 2.2 : Les exploitants forestiers et les communautés locales intègrent des pratiques durables d'exploitation des ressources forestières ligneuses (bois d'œuvre et bois énergie) et non ligneuses	2 815 000,00	126 908,40	12 859,37	114 049,03	10,13%	13,39%	0,00	376 956,31
Produit 2.3: Des moyens de subsistance alternatifs contribuant à la gestion durable des ressources naturelles et ciblant les femmes, les jeunes et les peuples autochtones, sont développés.	1 430 000,00	45 261,00	67 406,50	-22 145,50	148,93%	28,86%	0,00	412 765,64
Résultat 2.4: La prévalence des méthodes contraceptives modernes est améliorée dans les zones ciblées	1 125 000,00	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!	7,89%	0,00	88 737,00
Résultat 2.5 : Les dynamiques démographiques mieux appréhendées	100 000,00	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!	68,60%	0,00	68 602,30
Total Coûts Résultats	22 531 495,00	368 261,40	1 509 792,85	-1 141 531,45	409,98%	76,64%	546 501,05	17 268 357,19
Total Coûts M&E	1 216 266,00							
Total Coûts Gestion de Projet (PMC)	7 093 361,00	711 954,79	434 835,54	-512 443,03	61,08%	86,77%	199 654,86	6 155 050,06
Coût Total Indirect	2 158 879,00	75 615,13	126 628,13	-140 496,50	167,46%	76,21%	48 813,94	1 645 341,58
Total	33 000 001,00	1 155 831,32	2 071 256,52	-1 794 470,98	179,20%	75,97%	794 969,85	25 068 748,83

b) Annexe 3 - Tableau 8.2



ANNEXE 3 - Tableau
8-2 - Informations fi



2024 - ANNEXE 2 -
Indicateurs transver:

c) Cout efficacité : Tableau des progrès et décaissements par effets et par produits

Résultats	Activités	Progrès actuel de l'indicateur			Dépenses cumulatives en US \$	Commentaire
		Tshopo	Bas-Uélé	Ituri		
Effet 1 - La gouvernance des ressources naturelles (forêts et terres) est améliorée dans les zones cibles						
Produit 1.1 Des structures de concertation multi-acteurs/multisectorielles sont opérationnelles et permettent une affectation des espaces et une exploitation des ressources naturelles optimisées	Activité 1.1.2: Renforcer ou/et créer des plateformes multi acteurs dans les territoires et provinces ciblés. 3 provinces et 9 territoires (2 Bas-Uélé ; 4 Tshopo et 3 Ituri)	4	3	2		Les plateformes mises en place sont sous le lead des Chefs des divisions des plans avec interaction des différents acteurs provinciaux et territoriaux
	Activité 1.1.3: Renforcer ou créer des plateformes multi-acteurs dans les Chefferies ciblées.35 Secteurs/chefferies (14 Ituri, 14 Tshopo, 8 Bas-Uélé)	11	11	8		
	Activité 1.1.4: Organiser les terroirs villageois en CLD.	61	34	33		
	Total Produit 1.1					4569413,96
Produit 1.2:	Activité 1.2.1:	4	3	2		Les services étatiques mettent en œuvre les activités du programme à côtés des PLE et du PNUD sur base des contrats annuels signés avec le PNUD.

Rapport Semestriel 1_ 2024–PIREDD Oriental- PNUD_ République Démocratique du Congo

Les chefferies/secteurs ainsi que les services techniques de l'administration territoriale et provinciale impliqués dans la gouvernance des ressources naturelles, disposent des capacités nécessaires de suivi, contrôle, et régulation des activités ayant un impact sur la forêt	Renforcer les capacités des Services de l'Aménagement du Territoire (province + territoire).3 provinces et 9 territoires (2 Bas-Uélé ; 4 Tshopo et 3 Ituri)					Les services du développement rural venaient d'être impliqués à la deuxième phase.
	Activité 1.2.2 : Renforcer les capacités des circonscriptions foncières cibles	2	2	2		L'approche à l'avantage d'assurer une prise en main des partenaires étatiques après le programme.
	Activité 1.2.3 : Renforcer les services de contrôle de l'environnement	2	2	1		
	Activité 1.2.4 : Renforcer les capacités des services agriculture	3	3	3		
	Activité 1.2.5 : Renforcer les capacités des chefferies/secteurs cibles. 36 (13 Tshopo, 14 Ituri et 8 Bas-Uélé)	11	11	8		
	Activité 1.2.6 : Renforcer les capacités des services du Développement rural.3 provinces et 9 territoires (2 Bas-Uélé ; 4 Tshopo et 3 Ituri)	0	0	0		
Total Produit 1.2					5636673,42	
Produit 1.3:	Activité 1.3.1.					Toutes les 3 Provinces d'intervention ont des SPAT et leurs territoires respectifs à l'exception des territoires de Banalia qui venait d'être intégré à la deuxième phase et celui de Djugu qui a connu des problèmes d'insécurité.
Des plans d'usage des terres concertés sont élaborés par les institutions et les communautés locales à tous les niveaux de gouvernance territoriale	Elaborer les schémas provinciaux et des plans territoriaux d'AT (avec plateformes territoires & provinces) : 2 PLAT	3	2	3		
	Activité 1.3.2 Elaborer les Plans simples d'Aménagement du Territoire dans les terroirs cibles (avec CLD). Dans les terroirs ciblés et dont ceux du territoire de Banalia	61	5	25		Les 61 PSAT élaborés à la Tshopo nécessitent une retouche sur sa partie cartographique
Total Produit 1.3					1276264,68	
Produit 1.4:	Activité 1.4. 1.	0	0	0		

Rapport Semestriel 1_ 2024–PIREDD Oriental- PNUD_ République Démocratique du Congo

Les droits fonciers des communautés locales, y compris les individus bénéficiant des investissements REDD+, sont clarifiés et enregistrés	Appuyer l'élaboration des Edits (Provinciaux 2 EF et 1 arrêté sur le foncier)					Les édits provinciaux ont connu un retard pour leur adoption en AP à cause des instabilités des institutions provinciales dans les 3 provinces.
	Activité 1.4.2					La sécurisation foncière se fait progressivement avec la mise en place des cultures pérennes avec l'octroi des titres individuels aux différents planteurs.
	Accompagner la clarification et la sécurisation foncière (Droits collectifs et individuels pour les 200 PSAT)	7	5	47		
Total Produit 1.4					299419,01	
Produit 1.5:	Activité 1.5.1.					A la deuxième phase la capacité de sensibilisation et communication du programme augmentera avec la signature des contrats avec des radios communautaires dans les trois provinces.
La REDD+ est mise en œuvre de manière transparente, en tenant compte des risques et changements	Informer/sensibiliser l'ensemble des parties prenantes sur la mise en œuvre et l'impact du programme	104 175	69 700	60 126		Le suivi et le traitement des différentes plaintes est continu
	Activité 1.5.2.					Les études sur les moteurs de déforestation sont en cours, les équipes ont déjà réalisé les travaux de terrain
	Instaurer un mécanisme de recours et plaintes	1	1	1		
	Activité 1.5.3.					
	Réaliser des études de moteurs de déforestation et de dégradation forestière pour chaque province (2 études/province)	0	0	0		
Total Produit 1.5					261699,21	
Effet 2 - L'impact des activités économiques et des dynamiques démographiques sur les forêts est réduit dans les zones cibles						
Produit 2.1:	Activité 2.1.1:					
Les ménages producteurs agricoles adoptent des modèles plus productifs, diversifiés, économiquement viables et à impact réduit sur la forêt	Renforcer les filières agricoles dans une perspective REDD+ : Appuyer le fonctionnement du dispositif provincial d'encadrement et de production/distribution d'intrants agricoles, (Trois Province).	1	1	1		Le renforcement de la filière agricole se fait autour du Dispositif Provincial d'Encadrement Agricole
	Activité 2.1.2 : Diffuser des modèles agricoles à faible impact pour les cultures vivrières aussi bien en zone forestière et savicole	2757	2483	8279		L'indicateur sur les cultures vivrières a été faiblement atteints à la première phase, des stratégies d'accélération ont été mises en place et l'acquisition d'une quantité des semences vivrières en cours pour couvrir les gap
	Activité 2.1.3:					L'indicateur sur les cultures pérennes évolue selon les prévisions du cadre des résultats et le programme pourra aller au-delà des prévisions
	Développer des cultures pérennes (palmiers à huile, caféiers, cacaoyers) dans les zones d'intervention du programme	3867	436	2757		

Rapport Semestriel 1_ 2024–PIREDD Oriental- PNUD_ République Démocratique du Congo

	Activité 2.1.4. : Appuyer l'aval des filières agricoles commerciales	0	0	0		Les études seront menées à la deuxième phase dans le cadre du développement des filières agricoles sur base des spéculations du programme
	2.1.5. Développer des mises en défens en savanes et des systèmes de Régénération naturelle Assisté (RNA) en forêt	0	0	1980		En lieu et place des RNA dans les savanes qui n'existent presque pas dans les trois provinces, le programme va se focaliser sur les forêts dégradées
	2.1.6. Développer l'agroforesterie et les boisements en savane	0	0	1300		N/A
Total Produit 2.1					4277825,66	
Produit 2.2:	Activité 2.2.1:					
Les exploitants forestiers et les communautés locales intègrent des pratiques durables d'exploitation des ressources forestières ligneuses (bois d'œuvre et bois énergie) et non ligneuses	Evaluer et renforcer les filières forestières (bois et bois énergie) Tshopo et Bas-Uélé	1	1	1		Cette activité est couverte par les divisions provinciales de l'environnement qui reçoivent des appuis à leurs poste de contrôle faunique et forestières
	Activité 2.2.2:					
	Accompagner les processus de création de concessions forestières communautaires et communales et leur aménagement	16	0	5		Les 21 dossiers des CFCL sont en instance et en études au niveau des divisions provinciales de l'environnement avant leur transmission au gouvernorat de Province.
	(Tous les 8 territoires anciennement ciblés)					
	Activité 2.2.3:					
	Mise en place de contrats PSE pour gestion durable avec les concessions communautaires, communales, industrielles ainsi que les filières charbonnières					Les contrats seront développés avec les avancées de l'octroi des CFCL avec le recrutement de nouveaux PLE
	(Tous les 8 territoires anciennement ciblés)					
	Activité 2.2.4. :					
	Promouvoir des investissements agroforestiers et le reboisement autour des foyers miniers artisanaux en zone forestière	0	0	79		N/A
Tous les 8 territoires anciennement ciblés						
Activité 2.2.5. :						
Promouvoir l'utilisation des foyers améliorés produits par le PIF ou importés						
Tous les 8 territoires anciennement ciblés	0	0	0		Le PNUD a signé un accord avec le CIFOR dans le cadre du renforcement des capacités des petites entreprise de production des foyers améliorés	
Total Produit 2.2					376956,31	
Produit 2.3:	Activité 2.3.1:	150	300	0		N/A

Rapport Semestriel 1_ 2024–PIREDD Oriental- PNUD_ République Démocratique du Congo

Des moyens de subsistance alternatifs contribuant à la gestion durable des ressources naturelles et ciblant les femmes, les jeunes et les peuples autochtones, sont développés.	Mise en œuvre des AGR alternatives					
	Activité 2.3.2: Promouvoir des activités alternatives génératrices de revenus (micro-entreprises)	0	0	0		Une étude est en cours sur la consultation des PA dans l'optique d'identifier des microprojets prioritaires à appuyer
Total Produit 2.3					412765,64	
Produit 2.4:	Activité 2.3.1:					Le PNUD a signé trois contrats avec les DPS des trois provinces pour agir sur la planification familiale dans les zones de santé se trouvant dans les sites d'intervention
Prévalence des méthodes contraceptives modernes est améliorée dans les zones ciblées.	Pourcentage de ménages ayant accès à l'information sur le VIH/Sida et les maladies liées à la forêt	0	0	0		
Total Produit 2.4					88737	
Produit 2.5:	Activité 2.5.1. :					Cette activité est déjà réalisée est clôturée
Les dynamiques démographiques mieux appréhendées	Mener une étude approfondie sur la problématique de migration dans la région (Nord Kivu, Ituri),	1	1	1		
	Activité 2.5.2. Dialogue pour une solution durable sur la question des migrants	1	1	1		Cette activité est déjà réalisée est clôturée
Total Produit 2.5					68602,3	

d) Taux de décaissement par pilier de la Stratégie Nationale REDD+

PILIER	BUDGET DANS LE PRODOC	DECAISEMENTS ESTIMES POUR LA PERIODE DE RAPPORTAGE	DECAISEMENTS CUMULES DEPUIS LE DEBUT DU PROJET
Aménagement du Territoire	1 784 500,00	141 751,00	1 276 264,68
Foncier	1 425 900,00	94 359,00	299 419,01
Agriculture	7 082 200,00	291 433,46	4 690 591,30
Forêt	6 210 995,00	58 247,58	638 655,52
Energie	0,00	0,00	0,00
Mines et Hydrocarbures	0,00	0,00	0,00

Rapport Semestriel 1_ 2024–PIREDD Oriental- PNUD_ République Démocratique du Congo

Démographie	1 225 000,00	0,00	157 339,30
Gouvernance	15 271 406,00	1 485 465,48	18 006 479,02
Total	33 000 001,00	2 071 256,52	25 068 748,83

7.2 Contrats

Suivi des contrats

N° du Contrat	Intitulé et thématique	Type (ONG internationale, ONG nationale, entité publique, secteur privé, autre)	Sous type (voir liste ci-dessous)	Montant du contrat	Date signature contrat	Date début des activités	Date fin Contrat	Délai Exécution Prévu	Commentaires
Refr. : RP/CM/PIREDDO /2020-20	Gouvernance, Aménagement du territoire, Foncier et Forêt, Agriculture et activités Génératrice de revenu	ONG internationale	ASBL	US Dollars 1 714 600 (Dollars américains Un million Sept cent quatorze mille six Cents)	06-juil.-2020	06-juil.-2020	29 juin 2022	2 ans	
Refr. : RP/CMA/PIREDDO /2020-22	Gouvernance, Aménagement du territoire, Foncier et Forêt, Agriculture et activités Génératrice de revenu	ONG internationale	Administration publique provinciale	US Dollars 1 454 848.5 (Dollars américains Un million quatre cent cinquante-quatre mille huit cent quarante-huit et cinquante centimes)	07-juil.-2020	07-juil.-2020	29 juin 2022	2 ans	
Refr. : RP/CMA/PIREDDO/ 2021-26	Appui institutionnel aux services techniques du Bas-Uélé dans le cadre de la mise en œuvre du Programme intégré REDD Orientale (PIREDD Orientale) lot1 Province du Bas-Uélé	ONG internationale	ASBL	US Dollars 332 781.50 (Dollars américains Trois cent trente-deux sept cent quatre-vingt-un et cinquante centimes)	24-aout-2021	24-aout-2021	31-déc-21	5 mois	
Refr. : RP/CM/PIREDDO/ 2020-21	Gouvernance, Aménagement du territoire, Foncier et Forêt, Agriculture et activités Génératrice de revenus	ONG internationale	ASBL	US Dollars 1 116 900 (Dollars américains Un million Cent seize mille neuf cents)	06 juillet 2020	06 juillet 2020	29 juin 2022	2 ans	
Refr. : RP/CMA/PIREDDO/ 2021-25	Prise en charge et appui financier aux services techniques de la Tshopo le cadre de la mise en œuvre du Programme intégré REDD Orientale (PIREDD Orientale) lot3 Province de la Tshopo	ONG internationale	Administration publique provinciale	US Dollars 270 568 (Dollars américains Deux cent septante mille cinq cent soixante-huit)	17-aout-2021	17-aout-2021	31-déc-21	5 mois	
CT-CMA/PIREDD -O/2020 - 04	Construction des bureaux des services étatiques de la Tshopo	Entreprise	Entité privée	US Dollars 572 271 (Dollars américains cinq	21/08/2020	21/08/2020	21/02/2021	8 mois	

Rapport Semestriel 1_ 2024–PIREDD Oriental- PNUD_ République Démocratique du Congo

				cent septante-deux mille deux cent septante-un)						
CT-CMA/PIREDD -O/2020 - 04	Construction des bureaux des services étatiques de l'Ituri	Entreprise	Entité privée	US Dollars 890 357 (Dollars américains huit cent nonante mille trois cent cinquante- sept)	21/08/2020	21/08/2020	21/02/2021	8 mois		
CT-CMA/PIREDD -O/2020 - 05	Construction des bureaux des services étatiques du Bas-Uélé	Entreprise	Entité privée	US Dollars 709 624 (Dollars américains sept cent neuf mille six cent vingt-quatre)	21/08/2020	21/08/2020	21/02/2021	8 mois		
Lettre d'accord entre le PNUD et par la Division Provinciale du Plan pour la réalisation du PIREDD-O au Bas-Uélé et à la Tshopo	La réalisation du PIREDD-O par le PNUD et la Division du Plan dans la Tshopo et le Bas-Uélé	Service technique de l'Etat	Service étatique	US Dollars 873 243,00 (Dollars américains Huit cent septante trois mille, deux cent quarante-trois)	09 mars 2023	09 mars 2023	08 mars 2024	12 mois		
Lettre d'accord entre le PNUD et le Gouvernement Provinciale de la Tshopo pour la réalisation du PIREDD-O dans la Tshopo par l'Inspection provinciale de l'Agriculture de la Tshopo	La réalisation du PIREDD-O par l'Inspection Provinciale de l'Agriculture dans la Tshopo	Service technique de l'Etat	Service étatique	US Dollars 699 118,00 (Dollars américains Six cent nonante neuf, cent dix-huit)	31 mars 2023	31 mars 2023	30 mars 2023	12 mois		
Lettre d'accord entre le PNUD et le Gouvernement Provinciale du Bas-Uélé par la Division Provinciale de santé pour la réalisation du PIREDD-O au Bas-Uélé	La réalisation du PIREDD-O par la Division Provinciale de santé au Bas-Uélé.	Service technique de l'Etat	Service étatique	US Dollars 166 135,00 USD (Dollars américains cent soixante-six mille cent trente-cinq)	15 juin 2023	15 juin 2023	14 juin 2024	12 mois		
Lettre d'accord entre le PNUD et le Gouvernement Provinciale de l'ITURI par la Division Provinciale de santé pour la réalisation du PIREDD-O en ITURI	La réalisation du PIREDD-O par la Division Provinciale de santé au Bas-Uélé.	Service technique de l'Etat	Service étatique	US Dollars 165 485,00 USD (Dollars américains cent soixante-cinq mille quatre cent quatre-vingt-cinq)	15 juin 2023	15 juin 2023	14 juin 2024	12 mois		
Lettre d'accord entre le PNUD et le Gouvernement Provinciale de la Tshopo par la Division Provinciale de santé pour la réalisation du PIREDD-O dans la Tshopo	La réalisation du PIREDD-O par la Division Provinciale de santé dans la Tshopo.	Service technique de l'Etat	Service étatique	US Dollars 140 849,00 USD (Dollars américains cent quarante mille huit cent quarante-neuf)	15 aout 2023	15 aout 2023	14 aout 2024	12 mois		
Lettre d'accord entre le PNUD et le Gouvernement Provinciale de la Tshopo par la Division Provinciale du Plan pour la réalisation du PIREDD-O dans la Tshopo	La réalisation du PIREDD-O par la Division Provinciale du Plan dans la Tshopo.	Service technique de l'Etat	Service étatique	US Dollars 120 160,00 USD (Dollars américains cent vingt mille cent soixante)	14 avril 2023	14 avril 2023	13 avril 2024	12 mois		

Rapport Semestriel 1_ 2024–PIREDD Oriental- PNUD_ République Démocratique du Congo

Lettre d'accord entre le PNUD et le Gouvernement Provinciale de la Tshopo par l'Inspection Provinciale de l'agriculture pour la réalisation du PIREDD-O dans la Tshopo	La réalisation du PIREDD-O par l'Inspection Provinciale de l'agriculture dans la Tshopo.	Service technique de l'Etat	Service étatique	US Dollars 209 000,00 USD (Dollars américains deux cent neuf mille)	07 avril 2023	07 avril 2023	06 avril 2024	12 mois		
Lettre d'accord entre le PNUD et le Gouvernement Provinciale de l'ITURI par l'Inspection Provinciale de l'agriculture pour la réalisation du PIREDD-O en Ituri	La réalisation du PIREDD-O par l'Inspection Provinciale de l'agriculture en Ituri	Service technique de l'Etat	Service étatique	US Dollars 906 583,00 USD (Dollars américains neuf cent six mille cinq cent quatre-vingt-trois)	24 avril 2023	24 avril 2023	23 avril 2024	12 mois		
Réf. :97/RFP/PIREDD-O-2020	Suivi technique des travaux des construction des bureaux des services étatiques de l'Ituri et la Tshopo	Entreprise	Entité privée	US Dollars 168 564,00 USD (Dollars américains cent soixante-huit mille cinq cent soixante-quatre)	05 décembre 2022	05 décembre 2022	4 décembre 2024	2 ans		
Réf. :97/RFP/PIREDD-O-33	Suivi technique des travaux des construction des bureaux des services étatiques du PIREDD-O	Entreprise	Entité privée	US Dollars 46 818,00 USD (Dollars américains quarante-six mille huit cent dix-huit)	22 décembre 2022	22 décembre 2022	21 décembre 2024	2 ans		
CS-CMA/2022-22	Réalisation d'une étude détaillée sur les moteurs de la déforestation pour le PIREDD-O	Entreprise	Entité privée	US Dollars 79 695,00 USD (Dollars américains septante neuf mille six cent nonante cinq-)	03 octobre 2022	03 octobre 2022	02 mars 2023	6 mois		
Refr. : RPA/PIREDD/OBP/2023-24	La gouvernance, aménagement du territoire, foncier et forêt, Agriculture et activités génératrice de revenu dans la Province du Bas-Uélé.	ONG nationale	ASBL	US Dollars 813 186,01 (Dollars américains huit-cent-treize-mille et cent-quatre-vingt-six point un)	03 octobre 2023	03 octobre 2023	31 décembre 2024	15 mois		
Refr. : RPA/PIREDD/OBP/2023-19	Structuration du milieu, élaboration des PAST, sécurisation foncière, CFCL et mise en défens dans les Provinces du Bas-Uélé et l'Ituri.	ONG nationale	ASBL	US Dollars 995 504,79 (Dollars américains neuf-cent-quatre-vingt-dix et cinq-mille et cinq-cent-quatre point soixante-dix-neuf)	03 octobre 2023	03 octobre 2023	31 décembre 2024	15 mois		

Rapport Semestriel 1_2024–PIREDD Oriental- PNUD_ République Démocratique du Congo

Refr. : RPA/PIREDD/OBP/2023-21	La gouvernance, aménagement du territoire, foncier et forêt, Agriculture et activités génératrice de revenu dans la Province de l'Ituri.	ONG internationale	ASBL	US Dollars 539 736, 00 (Dollars américains cent-trente-neuf-mille et sept-cent-trente-six)	03 octobre 2023	03 octobre 2023	31 décembre 2024	15 mois		
Refr. : RPA/PIREDD/OBP/2023-25	Renforcement des capacités des petites entreprises et production des foyers améliorés dans les Provinces de l'Ituri, Tshopo et Bas-Uélé.	ONG internationale	ASBL	US Dollars 145 241, 00 (Dollars américains cent-quarante-cinq-mille et deux-cent-quarante-et-un)	03 octobre 2023	03 octobre 2023	31 décembre 2024	15 mois		
Refr. : RPA/PIREDD/OBP/2023-22	Structuration du milieu, élaboration des PAST, sécurisation foncière, CFCL et mise en défens dans le Province de la Tshopo.	ONG internationale	ASBL	US Dollars 952 035,23 (Dollars américains neuf-cent-cinquante-deux-mille et trente-cinq point vingt-trois)	03 octobre 2023	03 octobre 2023	31 décembre 2024	15 mois		

ONG Nationale	Entité publique	Secteur privé
Organisation non gouvernementale (ONG) nationale	Administration publique nationale	Entreprise nationale
Comité Local de Développement (CLD)	Administration publique provinciale	Bureau d'étude
Comité Local de Gestion (CLG) pour les Concession Forestière des Communautés Locales (CFCL)	Université	Coopérative
Autre	Centre de recherche	Entreprise internationale
	Conseil Agricole Rural de Gestion (CARG)	Autre
	Autre	

Sous-type

7.3 Gestion financière, approvisionnement et ressources humaines

Le programme affiche au 30 juin 2024 un solde en caisse de **221 912,29\$US** sur un budget de **918 606,25\$US**. Ainsi, les dépenses totales de la période examinée s'élèvent à **2 071 256,52\$US** plus les engagements non encore réglés en bons de commande et en avances aux services techniques provinciaux s'élèvent à **746 155,91 \$US**. Les données du premier semestre 2024 sont extrait des 'Combine Delivery Report (CDR)' du PNUD.

Cumulativement, au 30 juin 2024, sur le montant total de **26 036 247,00\$US** transféré au programme par FONAREDD/CAFI, **25 068 748,83 \$US** ont été utilisés en dépenses réelles tandis que les engagements non liquidés s'élèvent à **746 155,91\$US** incluant principalement les tranches restantes des contrats de travaux de construction dans les provinces de la Tshopo et de l'Ituri et l'acquisition des semences pour la saison agricole A/2024.

Au 30 juin 2024, le taux brut d'utilisation rapporté au budget total de **33 000 000 \$US** approuvés dans le cadre du programme est **76%**, tandis que le taux net (ratio dépenses réelles sur le montant total transféré par FONAREDD/CAFI) est de **96%**. Ces chiffres résultent des deux phases de mise en œuvre du programme. En prenant en compte les engagements contractuel fermes, ce taux net est évalué à **99.15%**.

Le budget le désengagement approuvé de **822 799,679\$US** dont 322 799,68\$USD et 500 000\$USD pour couvrir le potentiel contentieux de résiliation des contrats avec les PLE est toujours attendus pour opérer la clôture du programme dans de bonnes conditions au 30 octobre 2024.

7.4 Mobilisation de ressources

Le PNUD- PIREDD-Oriental a engagée depuis 2019 avec la KOICA l'extension du PIREDD-Oriental dans la Province du Haut-Uélé pour un financement 8 millions de dollars. En fin 2021, le PRODOC a été signé. Ce nouveau projet a été lancé en début 2022. Le programme dont la mise en œuvre se poursuit, a contribué à la conduite conjointe de l'étude sur les moteurs de la déforestation dans les provinces ciblées par les deux programmes (Tshopo, Bas Uele, Ituri et Haut Uele).

7.5 Audits

Un audit DIM a été conduit pour le compte du PIREDD-O durant les mois de juin et juillet 2024 et dont le rapport est attendu. De même, le PIREDD-O a été sélectionné pour subir une analyse approfondie dans le cadre de l'audit interne du PNUD prévu pour septembre 2024. En outre, le Partenaires Local d'Execution avec comme chef de file JURISTRAL a subi un audit NEX courant le mois d'aout 2024. Il en est les services techniques provinciaux notamment les Divisons provinciales du Plan de Tshopo et les IPAGRI de la Tshopo et de l'ITURI. Les rapports des audits sont attendus.

7.6 Révisions budgétaires

Au cours de la période sous revue, le budget du programme a connu des révisions budgétaires permettant de prendre en compte les ajustements opérés à la suite de l'ordre du désengagement et clôture anticipé du Programme.

8. Suivi évaluation et apprentissage du projet

Le déroulement du système de suivi du programme dans les trois provinces s’est poursuivi malgré la réduction drastique du personnel du programme par déficit de ressources financières incluant certains experts en suivi et évaluation. Toutefois, la collecte des données a été poursuivie avec le concours des PLE et des services techniques surtout au premier trimestre 2024. Les informations et données collectées ont été remontées à la coordination provinciales et nationale du programme pour compilation et traitement. Des missions de suivi post-distribution des semences vivrières et des activités de terrain n’ont pas pu être effectivement organisées durant la période sous revue mais elle a été maintenue au niveau des PLE. Il en est de même pour les services techniques qui ont connu de difficultés pour poursuivre le suivi des activités de récupération des ristournes, de distribution des semences et d’encadrement technique des bénéficiaires.

8.1 Etat d’avancement du plan de suivi du projet

Le progrès dans la mise en œuvre du plan de suivi est présenté dans le tableau suivant :

Activité de suivi et évaluation	Nombre prévu	Nombre réalisé	Date(s)	Compte-rendu avec hyperlien (doit notamment figurer le suivi des décisions prises dans les instances de décision du projet)
COPIIL de projet	6	0	23 -25 sept 2024 /Tshopo 01-02 oct 2024/ Ituri 16-18 sept 2024/Bas-Uele 08 oct. 2024 /National	Les rapports seront disponibles après la tenue de ces réunions
Atelier de capitalisation	3	0	Septembre 2024	Non encore disponible
Missions de suivi de terrain	4	0	Septembre 2024	Missions prévues en prélude des COPIIL provinciaux
Réunions d’informations PLE & Services technique	6	6		Rapport des réunions d’information
Rapports	2	1		RAPPORT DU PREMIER SEMESTRE 2023-PIREDD O.docx 2 ^{ème} rapport en cours de rédaction
Evaluation indépendante finale	1	0	Aout-octobre au 2024	Non encore partagé

8.2 Evaluations

Le programme a été soumis à une seconde mission de vérification indépendante du FONAREDD au cours du dernier trimestre de 2023, et le rapport n'est pas encore disponible. Cependant, le programme a continué à suivre et à mettre en œuvre les recommandations présentées dans le tableau ci-dessous pendant la période examinée.

Nature de l'évaluation	Date		Conclusions majeures de l'évaluation	Réponse du management	Suivi mise en œuvre des actions à prendre
Vérification Indépendante	12 février au 03 mars 2022		RECOMMANDATION 1 : I. Gouvernance du Programme :		
		1)	<p>1) Améliorer le partage d'expériences entre les différents intervenants du programme (surtout entre les services techniques, PLE et ETD) ;</p> <p>2) Organiser des réunions d'échange entre les PLE pour le partage d'expériences et l'harmonisation de certains aspects techniques (installation des CLD, élaboration des PSAT, création des CFCL, développement des AGR, etc.) Sur toute l'étendue de la zone d'intervention du PIREDD ;</p> <p>3) Améliorer l'aspect suivi des activités et du programme en assurant une fréquence plus régulière des visites terrain et surtout des analyses approfondies. Les équipes de suivi et évaluation doivent se déployer au moins une fois le trimestre dans tous les secteurs et chefferies ;</p> <p>4) Il est très important de ne pas perdre de vue que la phase actuelle des PIREDD-O est une phase expérimentale. Le constat est qu'il vaut mieux internaliser cette expérimentation, et donc le suivi-évaluation et leçons à apprendre. Il faut développer un esprit ouvert d'apprentissage - et pas seulement instaurer un suivi-de-contrôle ;</p> <p>5) Impliquer le GTCRR dans la planification, la mise en œuvre et le suivi des réalisations du programme. Car, la société civile et les autorités provinciales sont les piliers de l'action pour l'appropriation et la durabilité</p>	<p>1) Le PIREDD-Oriental a mis en place un mécanisme permettant un partage d'expériences permanent et continu entre les différents intervenants du Programme portant sur le partage des plans de travail des PLE avec les services techniques et les ETD, mais également une synchronisation dans la conduite et mise en œuvre des activités. En outre, les trois Coordinations provinciales se réunissent mensuellement avec leurs PLE et services techniques respectifs. A cela s'ajoute les réunions mensuelles et trimestrielles entre le Programme Manager/les Coordinateurs provinciaux, les services techniques et les PLE. Ces différentes réunions permettent de mieux partager l'information ;</p> <p>2) Le PIREDD-Oriental a mis en place une communauté des pratiques permettant des échanges sur les différentes thématiques. C'est ainsi que des discussions ont été conduites sur les Edits fonciers (sous le lead du PLE de l'Ituri), les activités génératrices de revenus (AGR) (cf : compte-rendu réunion d'harmonisation sur les AGR), l'élaboration des Plans territoriaux d'aménagement du territoire (harmonisation de la méthodologie et des approches), des plans simples d'aménagement des terroirs (PSAT) et la structuration du milieu avec l'organisation d'un atelier multipartite à Kisangani du 25 au 27 janvier 2022. En outre, des partages de documents et des réunions ont été organisées en ligne entre les différents PLE et des</p>	<p>Les nouveaux PLE ont été recrutés, leur déploiement sur le terrain est effectif.</p> <p>Les LOA avec services techniques ont été signés y compris avec les DPS (Divisions Provinciales de la santé) pour l'offre de planning familial dans les 3 Provinces (Ituri, Tshopo et Bas-Uélé).</p> <p>Des plans de missions trimestrielles, semestrielles et annuelles sont élaborés et régulièrement transmis au Pilier II en vue de mieux conduire les activités de suivi-évaluation.</p> <p>Des réunions d'information sur l'état d'avancement du Programme sont organisées, elles permettent de mieux garantir l'appropriation du PIREDD-Oriental par les communautés à la base (réunions semestrielles avec la Société Civile).</p> <p>En outre, des échanges réguliers ont lieu entre les trois Gouverneurs, les ministres provinciaux, les trois Présidents d'assemblée provinciale et le Programme Manager. D'ailleurs, le Programme Manager fait le point à chaque Gouverneur tous les</p>

Rapport Semestriel 1_ 2024–PIREDD Oriental- PNUD_ République Démocratique du Congo

				<p>réunions statutaires sont valorisées pour mieux faciliter les échanges (revue du programme, ateliers divers, etc.). D'ailleurs, ceci sera renforcé et institutionnalisé ;</p> <p>3) Après la levée des mesures liées à la COVID-19, les missions de suivi sur terrain ont été de nouveau conduites. Le Pilier a exigé l'élaboration d'un Plan de mission pour tous les projets et entités relevant du PNUD. Attaches\Annexes au PTA 2022 Piredd-Oriental.février 2022.xlsx ;</p> <p>4) OK. RAS ;</p> <p>5) Une réunion d'information sur l'état d'avancement du Programme a été institutionnalisée semestriellement avec la société civile dans chacune des provinces cibles (Voir Invitation et TDR Pour la Tshopo).</p>	trois mois, tous en recueillant leurs suggestions et propositions
			RECOMMANDATION 2 : Produit 1.1. Structuration et renforcement de capacités des plateformes de concertation :		
		2)	<p>6) Poursuivre le coaching des plateformes pour un fonctionnement efficace. Dans la Tshopo, la plateforme de Turumbu devrait être redynamisée en collaboration avec les leaders du coin ;</p> <p>7) Lever l'ambiguïté qui existe dans la définition du terroir (besoin de clarification par rapport au niveau administrative groupement – localité) ;</p> <p>8) Accélérer le processus d'installation des CLD dans le respect du cadre juridique ; c'est-à-dire, en impliquant l'inspection provinciale et territoriale du développement rural dans la structuration du milieu en CLD (décret 17/007 du 03 avril 2017 portant modalités de coordination des activités dans le secteur de développement rural) ;</p> <p>9) Appuyer les CLD dans la réalisation d'une réunion par mois pour chaque terroir avec l'objectif de suivre leur plan de travail ;</p> <p>10) Appuyer les plateformes de secteur/chefferie et de territoire dans la réalisation d'une réunion mensuelle pour traiter les différentes suggestions de localité déposées.</p> <p>11) Sensibiliser et motiver les femmes pour leur implication et participation dans les Comités</p>	<p>1) OK. RAS ;</p> <p>2) Les ambiguïtés ont été levées par l'atelier d'harmonisation du 25 au 27 janvier 2022 : l'existence d'une autorité légale établie est la condition d'une entité pour être considérée comme terroir villageois. Attaches\Draft du rapport de l'atelier méthodologique sur la structuration du milieu et le PSAT.pdf ;</p> <p>3) OK. Pris en compte ;</p> <p>4) OK. Pris en compte. La fréquence des réunions des plateformes est déjà établie et le type d'appui défini. Néanmoins, il faudra éviter d'associer l'existence des plateformes à celle du PIREDD-Oriental au risque d'édulcorer le texte fondateur ;</p> <p>5) OK. Pris en compte ;</p> <p>6) Les sensibilisations vont se poursuivre pour qu'elles soient davantage représentées ;</p> <p>7) Les activités sont déjà menées dans le Territoire d'Ubandu. L'inaccessibilité de la Cité</p>	<p>Les plateformes sont dotées des outils de rapportage simples et adaptés au profil des animateurs (des formats simples ont été partagés avec toutes les équipes des provinces pour la collecte des informations sur les activités du Programme).</p> <p>La Division Provinciale le Développement Rural ainsi que ses services sont intégrées dans les LoA au niveau des 3 Provinces (Ituri, Tshopo et Bas-Uélé) et participent à toutes les échelles de gouvernance ;</p> <p>Une session sur le partage des responsabilités entre les Divisions provinciales du Plan et le Développement rural a été réalisée, ces services</p>

Rapport Semestriel 1_ 2024–PIREDD Oriental- PNUD_ République Démocratique du Congo

			<p>directeurs des nouveaux CLD qui seront installés dans toute la zone du PIREDD-Oriental.</p> <p>12) Sous l'égide du comité de pilotage de l'Ituri, mettre en place une commission pour évaluer la situation sécuritaire du territoire de Djugu et certaines chefferies d'Irumu en vue de proposer une cartographie des zones sécurisées à soumettre à l'approbation du gouverneur de province qui transmettra au PNUD (pour délocalisation de certains sites). Il en sera de même avec le comité de pilotage de la Tshopo en rapport avec la situation de Ubundu centre (pour la délocalisation des appuis concernes) qui reste jusqu'à présent inaccessible</p>	<p>d'Ubundu a été levée. Une mission s'y rend en début juin pour l'installation de la plateforme au niveau territorial. Noter que le PLE, avec son dispositif et ses moyens, arrive à réaliser des activités dans ce coin. La situation de Djugu a été abordée au cours du Comité de Pilotage. C'est ainsi qu'une commission ad hoc a été mise en place. Elle a réfléchi sur les territoires de Djugu et Irumu et a proposé une cartographie des zones viables et sécurisées où le programme pourrait opérer sans risque. Les conclusions de cette commission feront l'objet d'un document signé par tous les membres de la commission, et soumis à l'autorité provinciale. Ce dernier adressera une correspondance officielle au PNUD pour lui signifier et préciser les zones finalement retenues. Attaches\COMPTE RENDU COPIL SESSION 2022.OPNdiaye.pdf</p>	<p>accompagnent la mise en œuvre des activités du Programme sur le terrain.</p>
			<p>RECOMMANDATION 3 : Produit 1.2 Renforcement de capacités des services techniques :</p>		
		3)	<p>1) Poursuivre le processus de renforcement des capacités des acteurs étatiques et des plateformes de concertation par l'organisation des sessions de formation sur différentes thématiques, notamment en lien avec l'aménagement du territoire et l'agriculture durable ;</p> <p>2) Intégrer d'autres ministères sectoriels dans la dynamique REDD+, notamment le ministère provincial de l'intérieur dont dépendent les chefs de secteurs/chefferies et celui du développement rural qui doit normalement superviser les activités de mise en place des CLD ;</p>	<p>1. Le Programme avait établi un plan de renforcement des capacités sur plusieurs thématiques et pour ces bénéficiaires variés. L'interdiction de regrouper les gens a été un frein à ce type d'activité. Ce plan de renforcement des capacités est en train d'être mis à jour en vue de mieux capaciter les différentes parties prenantes. Attaches\Annexes au PTA 2022 Piredd-Oriental.février 2022.xlsx</p> <p>2. Le ministère de l'Intérieur travaille déjà avec le Programme dans le cadre des interventions et appuis aux Secteurs et Chefferies, cette collaboration sera renforcée et mieux même amplifiée.</p> <p>3. Cet aspect ne figure pas dans le PRODOC, et du fait de la faiblesse des ressources</p>	<p>Une correspondance avait été adressée aux Gouverneurs pour annoncer le renforcement des capacités et la nécessité de récupérer les équipements qui sont entre les mains de personnes non bénéficiaires.</p> <p>Les appels d'offres ont été lancés pour les constructions des infrastructures en souffrance ou restantes. Les chantiers amorcés sont à l'étape de finition, parmi lesquelles 9 sont réceptionnées ;</p>

		<p>3) Etudier la possibilité d'intégrer les territoires parmi les bénéficiaires des appuis du programme lors de deuxième phase (construction bureau, équipements et autres) ;</p> <p>4) Finaliser la contractualisation avec la firme chargée de renforcer les capacités institutionnelles, financières et organisationnelles des différents services étatiques dans l'espoir qu'après cet exercice, lesdits services soient de nouveau passés à la micro-évaluation. Si leur niveau de risque s'améliore, ils pourront passer sous mode « avance » et non plus « remboursement » ;</p> <p>5) Redynamiser et renforcer la passerelle d'échanges entre les différentes plateformes (CPCODD, CLOD et CLD). Les échanges entre les CLOD et les CLD sont quasiment existants. Il faut notamment rappeler aux CLOD leurs responsabilités dans le suivi et la supervision des CLD ;</p> <p>6) Faire le point en vue réajuster les tirs et rattraper le retard enregistré dans la construction des bureaux à la deuxième phase du programme : (i) déclencher et accélérer le processus de résiliation de contrat avec la firme BGC ; (ii) évaluer la situation sur le terrain – notamment la ou les travaux sont suspendus – en collaboration avec l'entreprise en charge de contrôle (BEACDE) en vue de bien quantifier les travaux qui restent ; et (iii) lancer un nouveau processus de recrutement d'une autre firme qui se chargera de la finalisation des travaux de construction de tous les bureaux cibles dans les provinces de la Tshopo et de l'Ituri ;</p> <p>7) Pour la suite des travaux de construction des bureaux, faire en sorte que les deux provinces soient constituées en deux lots distincts, Tshopo d'une part et l'Ituri, d'autre part.</p> <p>8) Accélérer le processus d'acquisition des meubles pour équiper les différents bureaux et clôturer le dossier « construction et équipement des bureaux du Bas-Uélé lors de la réception définitive desdits bureaux ;</p>	<p>financières le Programme ne pourra pas s'y lancer. Néanmoins si CAFI disponibilise la seconde tranche et que le Comité de pilotage donne son aval, le PIREDD-Oriental pourrait répondre positivement à la requête en question.</p> <p>4. La firme pour le renforcement des capacités a déjà été recrutée. Elle a présenté la proposition des manuels de procédures et s'apprête à conduire la formation des acteurs et l'installation des progiciels. C'est à la suite de ces différentes activités qu'une nouvelle micro-évaluation sera conduite.</p> <p>5. Bien noté ;</p> <p>6. Le contrat avec BGC a été résilié ; les appels d'offres pour les nouvelles firmes de construction ont été préparés et sont prêts pour la publication. Chaque infrastructure constitue désormais un lot. Cela permettra de terminer rapidement les constructions et par ricochet de rattraper le retard ;</p> <p>7. Voir réponse précédente.</p> <p>8. Pris en compte dans la finalisation des travaux.</p> <p>9. Les Comités de Pilotage ont recommandé aux Gouverneurs de s'engager dans la restitution des équipements du PIREDD-Oriental aux services réellement bénéficiaires. Attaches\Equipements PIREDD-O. Environnement.pdf</p>	<p>Un plan de renforcement des capacités des agents et services étatiques de même que du personnel sur les thématiques pertinentes liées au Programme a été développé et validé du Pilier II Les agents et services étatiques ont été formés durant la période sous revue.</p>
--	--	--	--	--

			<p>9) Engager vite les démarches avec les comités de pilotage pour régler les questions de gestion des motos et équipements mis à la disposition des services et entités de l'état. Il en est de même des frais de maintenance de ces motos qui devraient passer les PLE pour atteindre directement les agents commis aux tâches sur le terrain. Pour cela, les PLE ont besoin de capacité supplémentaire pour gérer. Donc pas seulement de l'argent par les services techniques, mais aussi un budget de gestion pour les PLE, car la gestion de relation et de plan de travail des ETD n'était pas dans la tâche initialement prévue des PLE.</p> <p>10) Lancer le processus de construction du poste de Komanda en vue renforcer le mécanisme de contrôle de l'exploitation illégale des ressources forestières et fauniques dans la province de l'Ituri.</p> <p>11) Envisager un programme de renforcement de l'application de la loi dans toute la zone d'intervention du programme et former les agents commis dans les postes de contrôle sur les enjeux liés à ces contrôles.</p>	<p>10. Toutes les infrastructures pertinentes prévues dans le programme seront réalisées ;</p> <p>11. Voir le plan de renforcement des capacités</p>	
			<p>RECOMMANDATION 4 : Produit 1.3 appui au développement des plans concertés d'usage des terres et des ressources :</p>		
		4)	<p>1) Analyser, dans sa globalité la situation dans la province de l'Ituri, car toutes les activités ne s'y déploient pas à cause de la situation d'insécurité. Sous la supervision du Comité de pilotage, le PNUD devrait revoir la planification des activités en vue de les réorienter vers les sites supposés « en sécurité ».</p> <p>2) Accélérer le processus d'élaboration des PSAT tout en respectant les procédures du « Guide méthodologique » pour la réalisation du zonage participatif des terroirs villageois et entités territoriales dans le cadre de PIREDD et sur base des démarches locales des planifications existantes.</p> <p>3) Accorder, en collaboration le service de l'AT, le feu vert au PLE de la Tshopo (Consortium Tropenbos) en vue de lui permettre d'amorcer le processus de validation de tous les PSAT.</p>	<p>1) En Ituri, les activités ne sont déployées que dans les zones dites stables ; un suivi régulier est mené sur terrain pour s'assurer de la faisabilité et pour protéger le personnel travaillant pour le compte du Programme. (Voir COPIL Ituri déjà évoqué plus haut) ;</p> <p>2) OK. Tous les PLE sont en train de finaliser ou valider leurs PSAT. L'insuffisance du personnel qualifié au sein de l'Aménagement du Territoire ralentit le processus dans la Tshopo ;</p> <p>3) Démarrage prévu le 28 mai 2022, selon une communication du PLE ;</p> <p>4) OK. Orientation sera donnée ;</p> <p>5) Les approches ont été harmonisées à l'issue de l'atelier méthodologique du 25-27 janvier 2022 ; en s'inspirant du Guide</p>	<p>Un plan accéléré de validation ou d'élaboration des PSAT couplés aux Plans Locaux de Développement a été mis en place.</p> <p>Les nouveaux PLE associés aux services étatiques sont déployés sur le terrain accélérer l'élaboration des PSAT et l'accompagnement de leur validation dans les 3 provinces.</p>

			<p>4) Demander au PLE du Bas-Uélé d'éclater les données contenues dans le rapport de l'étude diagnostiques socio-économiques et environnementales (réalisé en octobre 2021) sur les 31 terroirs. Et donc, de produire 31 rapports diagnostiques « terroir » ; ce qui permettra d'informer le travail de PSAT au niveau des terroirs individuels et même les CFCL ;</p> <p>5) Organiser un atelier avec les trois PLE pour un partage d'expérience et un rapprochement entre les différentes méthodologies d'élaboration des PSAT</p>	<p>méthodologique qui lui-même a été enrichi par les expériences déjà réalisées.</p>	
			<p>RECOMMANDATION 5 : Produit 1.4. Appui à la clarification et à l'enregistrement des droits fonciers collectifs et individuels :</p>		
		5)	<p>1) Mener en collaboration avec les Gouverneurs de province et la société civile (GTCRR notamment) une nouvelle campagne de lobbying auprès des assemblées provinciales sur l'intérêt de l'édit foncier en vue de leur adoption et promulgation. Sinon, le processus risquera de traîner au niveau des assemblées provinciales. La situation de la province de l'Ituri où il n'y pas d'assemblée provinciale mérite une réflexion avec les autorités militaires actuelles et les forces vives de cette province ;</p> <p>2) Mener/poursuivre les enquêtes dans les différents terroirs villageois en vue d'identifier toutes les autres revendications de droit sur le sol (y compris le droit forestier et minier) afin d'avoir une idée globale sur la typologie des conflits dans la zone d'intervention du programme, améliorer la légitimité des droits, entre autres, en facilitant le processus d'octroi des actes des reconnaissances locales aux bénéficiaires des investissements agricoles avant d'entamer la sécurisation au bureau de l'administration foncière ;</p> <p>3) Poursuite des visites des champs et de collecte des coordonnées géographiques des champs pour les cultures pérennes afin d'établir les cartes d'occupation des cultures ;</p>	<p>1) Le Management du PIREDD-Oriental a conduit d'intenses activités de plaidoyer et de lobbying auprès des trois Gouverneurs sur l'intérêt et l'importance des édits fonciers. Les députés endosseurs ont été identifiés et suffisamment briefés et les Assemblées Provinciales et le PIREDD-Oriental ont engagé une démarche et établi un chronogramme pour parvenir à l'adoption des Edits fonciers en valorisant les drafts transmis. Des TDRs d'activités ont été rédigés et le PIREDD-Oriental attend la stabilisation des bureaux des assemblées provinciales qui connaissent des remous suite aux dernières élections des Gouverneurs (Tshopo et Bas Uele) traversent une agitation. (Attaches\TDRs_Finalisation Edit foncier.docx S'agissant de l'Ituri, trois réunions ont eu lieu avec le Gouverneur, ses conseillers en Foncier et Aménagement du territoire en vue de déterminer la voie idoine pour valider l'Edit. Le Gouverneur a été saisi à travers une correspondance et a en retour donné son accord. Attaches\Notre technique-Ituri.pdf ;</p> <p>2) OK. Bien noté ;</p> <p>3) OK. Activité en cours ; les PLE s'y activent avec l'appui des services de l'agriculture ;</p>	<p>Les consultations ont été menées avec les assemblées provinciales, les projets d'Edits fonciers ont été transmis aux bureaux des assembles provinciales pour analyse et adoption.</p> <p>Excepté en Province de l'Ituri sous état de siège où il sera question d'un arrêté provinciale portant édit foncier.</p>

Rapport Semestriel 1_ 2024–PIREDD Oriental- PNUD_ République Démocratique du Congo

			<p>4) Appuyer les propriétaires des plantations de cacaoyer, caféier et palmier à huile ensemencées dans la constitution des dossiers ;</p> <p>5) Développer des bases de données SIG des plantations (café, cacao et palmier à huile) dans chaque province en vue de faciliter le suivi et l'enregistrement des titres individuels.</p>	<p>4) Bien noté. Pour l'instant ce sont les sensibilisations qui sont menées pour que les exploitants disposent d'une forme de titre. C'est même la condition avant d'être admis comme bénéficiaire. Les Edits fonciers vont servir de soubassement à la sécurisation de plusieurs investissements pour lequel le processus classique n'est pas opérant ;</p> <p>5) Voir 3</p>	
			<p>RECOMMANDATION 6 : Produit 1.5 Mise en œuvre transparente des interventions REDD+ :</p>		
		6)	<p>1) Etendre et intensifier la sensibilisation des bénéficiaires grâce à la contractualisation des radios communautaires dans la zone du Programme. Il faudra pour cela impliquer le GTCRR dans le processus, comme c'est le cas dans le Bas-Uélé ;</p> <p>2) Construire le bureau du secteur de Bekeni Kondolole au village Bafwakondima (Pk171), siège officiel et légal du secteur. Car il faudrait que les interventions de PNUD contribuent à garantir la paix et la cohésion sociale entre les communautés dans la zone du programme ;</p> <p>3) Attendre la résolution du conflit actuel (limites administratives) entre les communautés des groupements Bondunga (constitué des villages Bobanga, Bomea, Bogula, Alongo et Bonganga) et Adongo par la plateforme du territoire d'Aketi avant de poursuivre les activités de PSAT dans ce terroir (Bondunga) ;</p> <p>4) Relancer rapidement le processus de recrutement du consultant en charge de l'étude sur les moteurs de la déforestation devant couvrir toute l'ex-province orientale.</p>	<p>1) La contractualisation avec les radios communautaires est effective pour l'Ituri ; elle est en cours pour la Tshopo et le Bas-Uélé ;</p> <p>2) La question de localisation des bureaux des services de l'Etat relève de l'Autorité étatique : sa décision sera respectée ;</p> <p>3) Aucun PSAT ne sera élaboré tant qu'il n'y pas d'assurance sur la fin des litiges fonciers ;</p> <p>4) Les évaluations pour l'étude sur les moteurs de la déforestation ont été transmises au Procurement pour aller à la contractualisation effective. Déjà force est de noter que la Tshopo a mené une étude sur les moteurs de la déforestation. Attaches\ Rapport ETUDE DE REFERENCE.pdf</p>	<p>Une étude sur les moteurs de la déforestation a été réalisée, la validation des résultats de l'étude a été organisée. Les causes majeures de la déforestation et les recommandations pertinentes ont été mis en exergue.</p> <p>Le programme a contractualisé avec les radios communautaires, Canal Orient (Tshopo), Tuendeleye (Ituri).</p>
			<p>RECOMMANDATION 7 : Produit 2.1 Les ménages producteurs agricoles adoptent des modèles plus productifs, diversifiés, économiquement viables et à impact réduit sur la forêt :</p>		
		7)	<p>1) Distribuer les semences à temps et permettre ainsi au programme de s'aligner aux exigences du calendrier agricole dans la zone d'intervention ;</p>	<p>1) Il existe désormais une multiplicité des calendriers agricoles en raison des micro-zones climatiques. Cette dimension va être valorisée durant les prochaines étapes</p>	<p>Des réunions régulières sont tenues dans le cadre du fonctionnement des DPEA, dans les buts de réévaluer les stratégies de</p>

		<p>2) Harmoniser les modalités de mise en œuvre du métayage (taux de remboursement des semences reçues) et travailler avec les Chefs de Secteur / Chefferie pour mettre de la pression sur les bénéficiaires multiplicateurs sur le respect de leur engagement (remboursement des semences) ;</p> <p>3) Pour augmenter le niveau de récupération des semences, le programme peut envisager le système de rachat de production auprès des paysans multiplicateurs reconnus d'avoir une semence de qualité. Ceci permettra d'atteindre un maximum de ménages pendant la prochaine campagne agricole. Toutefois, on encourage un échange ouvert entre les différents acteurs (INERA, PNUD, IPAGRI, PLE) impliqués dans l'activité agricole pour évaluer la meilleure approche à retenir dans le cadre de la récupération des semences pour la prochaine phase du programme ;</p> <p>4) Procéder à la transplantation des plants de palmier à huile de la pré-pépinière à la plantation ;</p> <p>5) Poursuivre le processus actuel de géolocalisation des activités agricoles pérennes et mettre en place un dispositif complet en suivi spatialisé ;</p> <p>6) Amorcer la réflexion, en collaboration avec les autres parties prenantes (PLE, DPEA et autres) sur la question de mise à marcher des produits agricoles (café, cacao notamment). Il s'agit de réfléchir sur la mise en relation des ménages producteurs et des acheteurs potentiels ;</p> <p>7) Continuer et finaliser le processus de Géoréférencement des champs cultivés par les ménages (cultures vivrières et pérennes) bénéficiaires du programme ;</p> <p>8) Identifier les petits exploitants (grands concessionnaires) privés ayant des concessions familiales ou individuelles (titres de propriété) désireux de mettre place des boisements sur leurs terres, de les entretenir et de les exploiter afin de profiter d'un revenu additionnel à moyen et long terme ;</p> <p>9) Conclure des contrats de reboisement (PNUD-PLE-Exploitants) avec les petits exploitants (surtout) et les grands concessionnaires ; en vue de participer aux coûts d'investissement (principalement temps</p>	<p>2) La stratégie de distribution des intrants et d'encadrement des paysans est discutée au sein du DPEA. Tenant compte des leçons tirées, un recadrage ou une réévaluation est indispensable. Le Programme fait sienne cette préoccupation.</p> <p>3) Bien noté. Idem.</p> <p>4) La transplantation des palmiers est à huile en cours sur toutes les zones ; les techniciens et les moniteurs sont entrain de superviser ces opérations en même temps qu'ils vérifient l'effectivité de la transplantation d'autant plus que certains ont stocké les plantules chez eux après la distribution selon le motif de la surcharge de travail en cette période pluvieuse.</p> <p>5) Bien noté. Déjà évoqué plus haut.</p> <p>6) OK. Bien noté.</p> <p>7) OK. Déjà évoqué plus haut.</p> <p>8) OK. Bien noté. Instruction sera donnée aux PLE ;</p> <p>9) En ce qui concerne le boisement et le reboisement, une concertation va être menée avec les parties prenantes pour déterminer la meilleure approche.</p>	<p>production, distribution de semences ainsi que de l'encadrement des paysans_ CR réunion DPEA 23.01.23.pdf</p> <p>Une formation de l'équipe du programme sur la collecte et gestion des données dans KOBOLLECT a été organisée : Guide de formation KoBoToolbox.pdf ;</p> <p>Une base de données géoréférencées est mise en place (accessible aux PLE et services étatiques) :</p> <p>Username: piredd_o Password: piredd2018UNDP URL : https://kc.kobotoolbox.org</p> <p>NB: Le URL est utilisé pour la configuration des tablettes.</p> <p>Aucun équipement additionnel pour le géoréférencement acheté pendant la période sous revue. Les acquisitions nécessaires seront planifiées dans le plan d'achat S1/2024.</p>
--	--	--	--	--

			de travail), chaque exploitant recevra une petite aide financière par hectare planté (à déterminer). Le programme apportera également un appui technique (semences, sachets, formation et encadrement, suivi constant des activités, ...).		
			RECOMMANDATION 8 : Produit 2.2 Les exploitants forestiers et les communautés locales intègrent des pratiques durables d'exploitation des ressources forestières ligneuses (bois d'œuvre et bois énergie) et non ligneuses :		
		8)	<ol style="list-style-type: none"> 1) Durant la prochaine phase du programme, s'appuyer sur l'élaboration du Plan simple d'Aménagement du Territoire (PSAT) pour arriver à créer des CFCL et élaborer les plans simples de gestion pour elles ; 2) Planifier un programme de renforcement des capacités des Experts en charge de création des CFCL (pour les trois PLE), avec des voyages de visite mutuelle entre les provinces (partage d'expériences) ; 3) Intégrer les activités de création de CFCL dans le développement des PSAT ; 4) Sensibiliser la population locale sur l'importance des CFCL et le processus de création et de gestion de celles-ci ; 5) Mener des inventaires multi ressources recommandés dans les CFCL pour arriver à l'élaboration de Plan Simple de Gestion (PSG) ; 6) Clarifier la notion des organes de la CFCL ; 7) Finaliser les avenants aux RPA des PLE pour accélérer le volet « foyers améliorés » dans la zone du programme. 	<ol style="list-style-type: none"> 1) Les CFCL en cours reflètent les visions exprimées lors des consultations pour l'élaboration des PSAT et valorisent également les inventaires multi-ressources et les orientations et recommandations issues de la cartographie participative. Aussi les PSAT sont interconnectés aux Plans provinciaux d'aménagement du territoire et aux cartes d'utilisation des terres. Le Programme va davantage veiller à ce que les PSAT soient effectifs avant de promouvoir d'autres CFCL dans ces zones. 2) Voir plan de renforcement des capacités 3) Bien noté. 4) OK. Les sensibilisations vont se poursuivre et s'intensifier. 5) Note prise. 6) Note prise. 7) Les RPA des PLE vont être revus pour intégrer le volet « foyers améliorés » 	<p>L'approche CFCL a été harmonisée conformément aux procédures et directives nationales ;</p> <p>Les RPA des PLE ont été ajusté pour intégrer le volet « foyers améliorés ». Un RPA est signé avec CIFOR-ICRAF pour la sensibilisation et la vulgarisation des foyers améliorés</p> <p>Des voyages d'échanges vers les autres PIREDD sur les CFCL, pas encore planifiés.</p>
			RECOMMANDATION 9 : Produit 2.3 Des moyens de subsistance alternatifs contribuant à la gestion durable des ressources naturelles et ciblant les femmes, les jeunes et les peuples autochtones, sont développés :		
		9)	<ol style="list-style-type: none"> 1) Prendre l'initiative de réunir les trois PLE (Tshopo, Ituri et Bas-Uélé) en vue d'échanger sur la stratégie à développer sur les AGR alternatives et dégager une vision claire tout en tenant compte des particularités de chaque province ; 2) Recruter (pour les PLE) des consultants pour des recherches ciblées (micro-études) sur (i) quelques micro-entreprises agricoles, (ii) les filières/chaines 	<ol style="list-style-type: none"> 1) La stratégie commune sur les AGR a été développée ; chaque Province l'adapte à ses réalités. Cependant, au regard de certaines leçons tirées lors des dernières missions de suivi, il s'avère important de réétudier la problématique pour davantage de résultats durables. Attaches\Approche Mise Œuvre AGR Consolidée 20220415 darft.docx ; 	<p>Des approches innovantes mais durables pour les AGR (réflexion élargie aux parties prenantes, proposition des lignes directrices) ont été adoptées. La mise en œuvre des AGR est effective dans les 3 Provinces.</p>

Rapport Semestriel 1_ 2024–PIREDD Oriental- PNUD_ République Démocratique du Congo

			de valeur et plans d'affaires sur quelques micro-entreprises de transformation de produits agricoles, des produits forestiers ligneux et non ligneux, y inclus la pêche et (iii) l'élaboration du Plan de Développement des Peuples Autochtones (PDPA) en intégrant la dimension de l'objectif global du PIREDD-Oriental.	2) La question va être réétudiée. La réunion d'harmonisation prévue avec Caritas sur l'harmonisation des approches d'intervention en faveur des PA n'a pas encore été organisée ; elle sera une priorité en juin 2022.	Sur la base d'une approche harmonisée avec les autres acteurs, 1 étude d'actualisation du plan de développement des peuples autochtones a été menée dans les 3 Provinces. Des microprojets en faveur des PA ont été identifiés, avec prise en compte des PA de Mambasa et de Bafwasende
			RECOMMANDATION 10 : Produit 2.4 La prévalence des méthodes contraceptives modernes est améliorée dans les zones ciblées :		
		10)	1) S'appuyer sur la direction provinciale de la sante (DPS) dans chaque province et les zones de sante situées dans des zones à forte démographie.	1) Action déjà prise ; les drafts des LoA pour les DPS de chaque Province avec cahier de charge sont transmis au Pilier pour analyse	Les lettres d'accords (LOA) ont été signées avec les DPS dans les 3 provinces. Les activités de planning familial sont en cours. Les Entités habilitées, telle UNFPA fournies les intrants PF (cas de l'Ituri).
			RECOMMANDATION 11 : Produit 2.5 Les dynamiques démographiques mieux appréhendées :		
		11)	1) Suivre et finaliser l'étude en cours sur les flux migratoires en vue d'envisager l'organisation des dialogues sur les solutions durables pour la migration.	Etude finalisée.	Les validations provinciales de l'étude sur les flux migratoires ont été organisée. Un forum interprovincial sur les solutions durables aux flux migratoire a été organisée. Atelier de restitution et validation des résultats OK.pptx ; Compte-rendu- Forum-Kisangani-Flux migratoires-Kyale-16-01-2023.pdf
Vérification Indépendante	Du 11 octobre au 8 novembre 2023	12)	Rapport (Pas encore disponible).	RAS	RAS

8.3 Intégration des leçons apprises

Le programme a enregistré plusieurs leçons en lien avec les multiples défis liés à sa mise en œuvre. Il s'agit entre des défis sécuritaires, des retards de décaissement, l'état défectueux du réseau routier et des voies d'accès aux sites du programme, les attentes démesurées des communautés et des autorités locales, l'influence de certaines élites locales et/ou résidant ailleurs nourrissent souvent ces attentes démesurées constituent de véritables leçons quant à la planification et la mise en œuvre des activités. Aussi, le désengagement et la clôture prématurée a perturbé l'élan du programme et fragiliser les résultats du programme.

8.4 Révisions programmatiques (le cas échéant)

Le programme a été demandé à clôturer de manière anticipée à la suite de la mission de vérification indépendante et la décision du CRP59. En effet, les activités planifiées dans le cadre du plan de travail 2024 n'ont pas été en totalité relâchées par faute de financement. Ainsi, les PLE et les services techniques ont dû suspendre la majorité des activités sur le terrain. Un plan de désengagement et de clôture a été préparé réduisant les PTA 2024 à des activités mandataire de clôtures.

9. Thèmes transversaux

9.1 Genre, peuples autochtones et autres groupes vulnérables

a) Genre

Durant la période sous revue le programme a maintenu sa stratégie genre malgré le déficit de ressources financières au niveau des PLE pour mettre en œuvre les activités de transformation du genre. Ainsi, des efforts ont été faits pour assurer l'équité des femmes et des hommes et leur représentativité équilibrée dans les instances décisionnelles des cadres de concertation, dans les formations et dans les activités économiques. Toutefois, cet effort est toujours en dessous des 30% attendu. Les raisons sont diverses et d'ordre culturelles mais également des évidences d'un appareil étatique masculinisé (absence des femmes dans les postes de management des services étatiques) n'aident pas à inverser la courbe. Néanmoins, s'agissant des activités d'intérêt économique, le Programme prend en compte la dimension genre avec la promotion d'activités génératrices de revenus spécifiques aux femmes, jeunes et PA.

b) Peuples autochtones

Au cours de la période sous revue, le programme a soutenu la finalisation de l'étude d'élaboration de plan de développement des peuples autochtones à travers une large consultation de ces derniers. A l'issue d'une étude, 3 microprojets ont été identifiés en faveur des peuples autochtones, à savoir :

- Appui au renforcement de la sécurité alimentaire des peuples autochtones pygmées : comprenant l'agriculture et l'élevage ;
- Appui à l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base : comprenant la scolarisation des enfants et à la prise en charge de soins de santé primaires et l'accès à l'eau potable, hygiène et assainissement ;
- Appui au renforcement de moyens de subsistance des peuples autochtones Pygmées : comprenant l'octroi des équipements de transformation des produits vivriers et PFNL, de kits ménagers.

Ces domaines d’actions prioritaires ont été pris en compte par les PLE dans l’appui au développement des AGR en faveur des PA.

c) Autres groupes vulnérables

Le PIREDD-O a ciblé de manière particulière les jeunes dans la mise en œuvre des activités. En effet, les jeunes sont représentés dans toutes les plateformes et dans les activités économiques. Cependant, il est à noter que le positionnement des jeunes dans les instances décisionnelles tient compte des logiques et dimensions socioculturelles de chaque terroir. En fait, ils sont tantôt dans les groupes des hommes et des femmes, tantôt dans la cohorte des jeunes.

Suivi des aspects Genre

Critère	Activités ciblant les groupes sus mentionnés	Résultats	Défis affrontés
Mise en œuvre/Activités	Les activités sont menées de manière à impliquer aussi bien les femmes que les hommes.	Les femmes sont représentées dans les plateformes multi acteurs et certaines sont bénéficiaires des investissements agricoles.	Faible représentativité des femmes parmi les responsables des services étatiques. Respect des logiques culturelles dans les zones rurales en particulier.
Suivi-évaluation	Tous les indicateurs liés aux bénéficiaires du Programme sont désagrégés par sexe. Dans les entretiens, les femmes comme les hommes sont interrogées ou consultées indistinctement, et leurs propositions et recommandations prises en compte.	Les résultats sont renseignés suivant les sexes. Les différentes propositions sont enregistrées et valoriser pour mieux comprendre les problèmes et apprécier les réalisations, etc.	Homogénéité dans la collecte des données.

9.2 Respect des standards environnementaux et sociaux

Les risques environnementaux ont été classifiés faibles lors de la formulation du programme. Les risques sociaux et environnementaux résiduels ainsi que leurs mesures de mitigation ont pris en compte dans les produits et activités du programme dans de mise en conformité. Toutefois, avec le développement des activités agricoles et forestières, le programme a prévu des screening environnementaux des investissements dans les provinces suivant les directives en deux étapes :

- La rédaction de la grille d’alarmes fournie en annexe du CGES ;
- L’analyse de la grille d’alarme et l’identification des mesures à prendre : Le renvoi simple au guide des bonnes pratiques ; La réalisation d’une étude d’impact EIES pour les cas les plus sérieux d’impact socio environnemental négatif et un Plan de Gestion Environnemental et Social (PGES), le cas échéant.

a. Etude d’impact environnemental et social

Une étude d’impact environnemental et social a-t-elle été réalisée au cours de ou avant la période sous-examen ? Oui , indiquer la date : _____ Non

Dans l’affirmative, veuillez

- 1) Fournir un hyperlien à cette étude
- 2) Décrire brièvement ses conclusions majeures et/ou mises à jour au cours de la période

3) Indiquer si des révisions ont été effectuées

b. Plan de gestion environnementale et sociale

1) Le projet at/il développé un plan de gestion environnemental et sociale (PGES) : Oui X Non

Ci-après les liens des outils qui ont été développés dans le cadre de la mise en place des normes environnementales et sociales du PNUD :

- [PDES PIREDD Oriental. Odt](#)
- [Plan de Mise en Conformité Environnementale et sociale du PIREDD PO180723vf.docx](#)

c. Gestion des plaintes et recours

Le programme a mis en œuvre des stratégies opérationnelles pour gérer les plaintes à tous les niveaux d'intervention.

Durant la période sous revue, aucune plainte n'a été enregistré relative à la mise en œuvre des activités en dehors des divers désarrois des partie prenantes du programme y compris les services techniques, les PLE, les bénéficiaires au niveau communautaires quant à la décision de clôture prématurée du programme. Toutefois, les plaintes enregistrées dans les années et présentées dans le tableau suivant ont continué de faire l'objet de suivi durant la période sous revue.

N°	Lieu		Description de la plainte	Date d'émission	Résolution prise
	Territoires	Village/CLD			
01	Buta	Buta	Un des membres du consortium du PLE du Bas-Uélé se plaint d'une mauvaise gestion et d'un prétendu détournement des fonds de la part d'un autre membre du consortium.	Janvier 2023	Une note explicative a été faite par le PNUD pour clarifier les responsabilités entre les parties en consortium. D'autre part le PNUD compte diligenter un audit pour clarifier les allégations au niveau di consortium L'audit est prévu au mois d'avril 2023
02	Bafwasende	Bekeni Kondolole	Localisation de l'emplacement pour la construction des bâtiments du Secteur contestée par l'administrateur du territoire.	Mai 2022	En suspens
03	Buta & Aketi	Mulume Moke, Bobomale, Bomoloma, Gwa, Boganga, ...	Vols des plants de palmier à huile	Du 05 au 15 Janvier 2023	Une réunion du CPCODD avait été convoquée et avait recommandé ce qui suit : 1) Tenue des réunions dans ces terroirs villageois par les Administrateurs de territoires en leur qualité de présidents des cadres de concertation Territorial pour rechercher les coupables, 2) l'amélioration de la présence sur terrain par les MONAGRI et le PLE, 3) Arranger les pépinières et arroser régulièrement les plants profanés, ...
04	Buta & Aketi	La plainte était venue du GTCRR	Faible niveau de récupération des semences de la ristourne	10 mars 2022	1) Faire des émissions à la radio communautaire

			(riz, maïs et arachides) par le PLE et les MONAGRI		pour inciter les bénéficiaires à rembourser les semences, 2) Tenir des réunions de sensibilisation dans les terroirs villageois avec l'appui des autorités locales (responsables : IPAGRI, PLE - KMDA, ...), 3) Renforcer le rôle des CLD pour qu'ils appuient la récupération des semences de la ristourne, ...
05	Buta & Aketi	Plusieurs : Bongongo, Bangba, Bozaba, Bopale, Mulume Moke, Bobomale, Bomoloma, Gambe, Gwa, Maselebende, Gbeke /Lalu, Muvungbalo, Bondunga, Boganga, Bonzenzo, Kisse, Bangakoy, ...	Déficit d'encadrement technique par les MONAGRI, PLE & faible niveau de suivi des champs des cultures vivrières.	Du 01 au 20 mai 2022	-Préfinancement de l'IPAGRI par le PLE - KMDA de sorte que les MONAGRI se déploient sur terrain, -Il avait été conseillé au PLE – KMDA de renforcer son équipe sur terrain durant les périodes de pointe, conformément aux exigences du calendrier agricole, ...
06	Buta & Aketi	La plainte était venue du GTCRR	Retard dans la mise en plantation des plants de cacao dans certains terroirs villageois	Du 25 au 28 Mai 2023	Consultation des bénéficiaires desdits plants de cacao avant de les récupérer afin de les remettre à d'autres personnes pouvant vite les valoriser
07	Ville de Buta	La plainte était venue des services techniques bénéficiaires des motos	Réquision fréquente de certaines motos par le Gouvernement provincial qui les retourne tardivement avec plusieurs pannes enregistrées.	16 juin 2023	Il a été demandé au COPIL de statuer sur cette plainte au cours de sa prochaine réunion.
08	Isangi	La plainte était venue des communautés du secteur de Turumbu dans le territoire d'Isangi	Conflit foncier dans la chefferie de Kombe dans le territoire d'Isangi	Mai 2023	Plusieurs séances d'entretien avec les terroirs impliqués dans les conflits fonciers opposant les ménages du Secteur de Turumbu

d. Garanties de Cancún

Suivi des mesures/principes de sauvegardes de Cancún

	Actions spécifiques du projet	Défis rencontrés
Principe 1 : Les activités REDD+ doivent protéger les forêts naturelles, favoriser l'accroissement des services environnementaux et renforcer la préservation de la biodiversité. (Cancun a ; IFC norme 6)	Promouvoir les pratiques durables d'agriculture dans les forêts secondaires et des jachères pour les champs accueillant les investissements agricoles ; pratiquer la non-incinération pour les cultures pérennes et développer l'association des cultures pérennes et vivrières.	Les rendements issus des pratiques durables vulgarisée par le projet devront compétir avec ceux issus des pratiques traditionnelles des paysans.
Principe 2 : Les activités REDD+ doivent favoriser la transparence et la bonne gouvernance. (Cancun b)	Revue du programme au cours d'un atelier de cadrage et d'induction des nouveaux Partenaires Locaux d'Exécution (PLE) pour le compte de la 2ème	

Rapport Semestriel 1_ 2024–PIREDD Oriental- PNUD_ République Démocratique du Congo

	phase du Programme tenu au mois d'octobre 2023 à Kisangani_ Rapport de l'Atelier de cadrage et induction des PLE Kisangani 102023.docx	
Principe 3 : Les activités REDD+ doivent minimiser les pertes et dommages, prévoir des voies de recours et mettre en place des mécanismes de réparations justes et équitables d'éventuelles pertes et/ou dommages subis par les communautés et autres parties prenantes (IFC norme 4)	Réunions avec la société civile et avec les autorités provinciales pour adresser les doléances des populations des zones cibles.	Plaintes dues aux attentes démesurées.
Principe 4 : Les bénéfices économiques et sociaux générés par les activités REDD+ doivent être partagés équitablement et proportionnellement par les parties prenantes intéressées (Cancún f ; IFC norme 1)	Toutes les couches de la population sont impliquées dans la mise en œuvre du programme (province, territoire, ETD et communautés locales)	Les zones insécures demeurent inaccessibles jusque-là.
Principe 5 : Les activités REDD+ doivent favoriser l'émergence de nouvelles opportunités économiques pour contribuer au développement durable des communautés locales et des peuples autochtones	Promotion des cultures pérennes, plus rentables, comme alternative à l'agriculture itinérante sur brûlis.	Faible maîtrise des itinéraires agricoles et offre insuffisante des semences de qualité.
	Promotion de l'utilisation des semences de qualité pour augmenter la productivité agricole des cultures vivrières.	Des AGR alternatives ont été envisagées.
	Réalisation des microprojets en faveur des PA.	Les PA ne sont pas souvent propriétaires terriens, ils sont caractérisés par un no
Principe 6 : Les activités REDD+ doivent assurer la participation effective et efficiente de toutes les parties prenantes, notamment des communautés locales et autochtones dans leurs spécificités locales (Cancun d)	Un accent particulier est mis sur la participation des groupes marginalisés (femmes, jeunes et peuples autochtones) dans les instances de décisions comme les cadres de concertation multi-acteurs sectoriels et les CLD. Ces groupes bénéficient également des cultures pérennes.	L'absence de terres spécifiques aux PA.
Principe 7 : Les activités REDD+ doivent respecter les droits humains, ceux des travailleurs qu'ils emploient et les droits aux terres et ressources naturelles des communautés riveraines concernées (Cancun c)	Appui à la sécurisation des droits fonciers collectifs, des communautés et des investissements REDD+ individuels.	Procédures complexes de la foresterie communautaire et services fonciers. L'absence de terres spécifiques aux PA.
a) Que les actions complètent ou sont conformes aux objectifs des programmes forestiers nationaux et des conventions et accords internationaux pertinents ;	Appui aux programmes forestiers et participation des services forestiers étatiques.	L'insécurité en Ituri impacte négativement sur la présence en permanence des agents forestiers dans certains postes forestiers et fauniques.
b) Mesures visant à réduire les déplacements d'émissions.	Les pratiques durables de réductions des émissions sont appliquées dans toutes les activités et dans toutes les affectations telles que décrit dans les plans d'usages.	Respect des affectations des plans d'usages des terres en l'absence de l'accompagnement du programme.
C) Norme de performance 2 : Main-d'œuvre et conditions de travail	Les normes du PNUD en la matière sont appliquées.	

10. Gestion des risques

10.1 Matrice de gestion des risques sur la base de l'analyse effectuée

La gestion des risques du programme est présentée dans le tableau suivant :

Identification des risques			Traitement du risque		
Description du risque	Catégorie de risque	Evolution du risque (stable, accru, amoindri) par rapport au dernier rapport	Action(s)	Responsabilité	Date limite
<p>La détérioration du climat politique pendant la période des changements des autorités politique à la tête des provinces et des assemblées provinciales ainsi que les tensions sociales subséquentes freinent la réalisation du programme intégré et du plan d'investissement REDD+.</p>	Politique	Stable	Mise en place d'un dispositif de suivi conjoint permettant aux services étatiques impliqués dans le Programme de prendre le relais pour assurer un suivi à minima en période difficile.	Jonky Tenou, Programme Manager	Dec-24
			Sensibilisation des autorités et leaders communautaires sur la protection/appropriation des résultats, équipements et matériels du Programme.		
			Responsabilisation des ONG nationales dans la mise en œuvre.		
			<p>L'expérience du PNUD et d'autres partenaires de développement en Ituri, au Nord-Kivu et autres zones similaires, montre par ailleurs qu'en cas de résurgence des conflits armés, ceux-ci ne sont généralement pas répartis de manière uniforme sur toute l'étendue du territoire, en particulier dans des espaces aussi vastes.</p> <p>Bien que cela puisse causer la perte d'avancées importantes, et compliquer fortement la logistique, il est généralement possible de réorienter (géographiquement et/ou thématiquement) au moins en partie les interventions du programme pour se focaliser sur certaines priorités et avancer sur les zones d'intervention qui le permettent.</p>		

Rapport Semestriel 1_ 2024–PIREDD Oriental- PNUD_ République Démocratique du Congo

			<p>Par ailleurs, le blocage des interventions à un échelon de la gouvernance (national, ou provincial par exemple) ne bloque pas forcément toutes les activités aux échelons inférieurs (Chefferies, terroirs par exemple).</p> <p>En ce sens, par sa répartition géographique, thématique et en termes d'échelons de gouvernance territoriale, ou les interventions sont réalisées en synergie mais sans complète interdépendance, le programme a adopté un modèle d'intervention pragmatique et résilient.</p>		
L'insécurité liée à la résurgence de conflits armés dans certaines zones cibles du programme, notamment dans la province de l'Ituri, affecte sa mise en œuvre.	Sécuritaire	Amoindri	<p>Mise en place d'un mécanisme de veille sécuritaire basé sur l'évaluation permanente et conjointe de la situation sécuritaire (UNDSS/forces de l'ordre et autorités civiles et militaires provinciales) ; responsabilisation des ONG locales dans la mise en œuvre du programme. Il y'a aussi le développement d'un réseau informel dense d'informateurs sur toute l'étendue d'intervention du programme, à travers le partenariat avec les nombreuses autorités politico-administratives et coutumières, agents techniques, PLE et individus impliqués dans les interventions.</p> <p>Le programme a revisité les territoires d'intervention des activités en réduisant de 40 terroirs dans la province de l'Ituri, les terroirs cibles sont celles affectés par les attaques de petits armés.</p>	Jonky Tenou, Programme Manager	Dec-24
Manque de volonté politique au niveau de différentes instances de gouvernance pour prendre les dispositions légales et réglementaires nécessaires à la mise en œuvre de certaines activités du programme.	Politique	Amoindri	<p>Implication systématique de la partie nationale (niveau central, provincial et territorial) dans la validation des phases clés du Programme et dans la planification et la réalisation du suivi et de l'évaluation.</p> <p>Implication systématique et forte de toutes les parties prenantes, y compris les diverses composantes de l'autorité politico-administrative et coutumière, permettant des effets de leviers et de lobbying sur les points de blocage clés.</p>	Jonky Tenou, Programme Manager	Dec-24
Les montants et le ciblage des interventions ne permettent pas un effet de levier suffisant pour influencer les pratiques.	Financier	Accru	<p>Étude CAP (Comportements, Attitudes, Pratiques) dès le démarrage du Programme.</p> <p>Ciblage des interventions sur la base des résultats de l'étude susmentionnée.</p>	Jonky Tenou, Programme Manager	Dec-24

Rapport Semestriel 1_ 2024–PIREDD Oriental- PNUD_ République Démocratique du Congo

L'amélioration de la gouvernance n'est pas atteinte à cause de la faible disponibilité du capital humain (agents) au niveau des services techniques de l'administration sectoriels et les ETD à renforcer.	Institutionnel	Amoindri	Diagnostic institutionnel des services techniques des territoires ciblés en vue de l'évaluation des besoins de renforcement des capacités humaines et organisationnelles.	Jonky Tenou	Dec-24
			Développement des interventions du Programme avec les Agences UN et acteurs de développement présents dans la zone tout en assurant le transfert progressif des compétences aux services étatiques concernés.		
Les impacts des actions entreprises sur le terrain sont contrecarrés par l'afflux de migrants internes dont les modes d'utilisation et de consommation des ressources naturelles et forestières continuent à placer de fortes pressions sur les forêts.	Stratégique	Accru	Mise en place d'un mécanisme d'alerte précoce des déviations.	Jonky Tenou, Programme Manager	Dec-24
			Dialogue actif et continu avec les autorités provinciales concernées et les acteurs humanitaires en vue de la gestion responsable des mouvements migratoires.		
			Campagne d'information et d'éducation environnementale au profit des migrants.		
Les changements de comportements et adoption de nouvelles pratiques sur lesquelles la stratégie du programme ne s'opère pas aussi rapidement qu'envisager, limitant ainsi les impacts concrets du programme.	Opérationnel	Amoindri	Stratégie du Programme basée sur l'approche communautaire et participative, les bénéficiaires étant des partenaires à part entière, impliqués dans toutes les phases des interventions (planification, mise en œuvre, suivi, évaluation). Les chances appropriation s'en trouveront plus accrues.	Jonky Tenou, Programme Manager	Dec-24
Les aléas climatiques et les catastrophes naturelles détruisent les investissements entrepris (sécheresse, inondations, ravageurs et maladies des plantes...)	Environnemental	Accru	Par territoire du Programme, mise en place de comités locaux de prévention des risques et catastrophes.	Jonky Tenou, Programme Manager	Dec-24
			Renforcement de leurs capacités avec en priorité un plan de contingence articulé autour de la préparation aux risques, les réponses et la réhabilitation en cas de catastrophes ;		
			Mise en place d'un système d'alerte précoce communautaire pour détecter les événements nuisibles aux cultures (pluies diluviennes, crickets, etc.)		
Les plans d'aménagement et d'utilisation des espaces ne sont pas	Financier	Amoindri	Campagnes de plaidoyer auprès des autorités du territoire, de la province et des ministères centraux concernés.	Jonky Tenou	Dec-24

Rapport Semestriel 1_ 2024–PIREDD Oriental- PNUD_ République Démocratique du Congo

reconnus dans leur rôle fédérateur des investissements publics et privés.			Elaboration et mise en œuvre de la stratégie de mobilisation des ressources du Programme, y compris auprès de chaque gouvernement provincial concerné.		
La spéculation autour des titres fonciers augmente, et promeut des utilisations destructrices et allant à l'encontre des principes de la REDD+.	Institutionnel	Accru	Campagne de sensibilisation locale sur les titres fonciers ; renforcement des capacités du personnel en charge de la délivrance des titres.	Jonky Tenou	Dec-24
			Réflexion participative sur la sécurisation des investissements REDD+ en particulier pour les bénéficiaires non-détenteurs de titres fonciers sur les plantations/cultures pérennes.		
Les mécanismes de rapportage des infractions liées à l'exploitation illégale du bois ne sont pas adoptés par peur de la réprimande.	Institutionnel	Accru	Vulgarisation sur le bienfondé des mécanismes de rapportage liés à l'exploitation illégale du bois et appuis ciblés en matière de cohésion sociale dans la zone.	Jonky Tenou Programme Manager	Dec-24
Les réclamations se multiplient par suite du temps qui sépare la libération des fonds pour les paiements des services ou prestations, et pour la mise en œuvre effective des activités suivant la planification.	Réputationnel	Accru	Développer la stratégie d'anticipation et transférer davantage d'activités aux partenaires locaux d'exécution d'une part ;	Jonky Tenou	Dec-24
			D'autre part renforcer la communication avec les partenaires, les bénéficiaires et les tiers, sur les procédures du PNUD, des Nations Unies et des bailleurs des fonds.		
Les attentes et les ambitions des parties prenantes (bénéficiaires, partenaires institutionnels au niveau provincial et local, la société civile, etc.) dépassent le cadre du programme et créent une incompréhension ou une crise de confiance entre eux et le Personnel du programme lorsqu'elles ne sont pas adressées.	Réputationnel	Accru	Renforcer les capacités du personnel des Coordinations pour qu'ils maîtrisent davantage le PRODOC et disposent des réponses appropriées en cas de sollicitation critique.	Jonky Tenou	Dec-24

10.2 Évaluation de la transparence et de l'intégrité




Cas de Fraude, mauvaise utilisation de fonds et corruption	Oui (reporter ci-dessous combien de cas allégés, en cours d'investigation et/ou ayant conduit à des sanctions pour la période de rapportage, et une brève description de chacun des cas)	Non
Allégations		X
Investigations		X
Sanctions (y compris les recouvrements effectués et leurs montants)		X
Cas d'exploitation, abus et harcèlement sexuels		
Allégations		X
Investigations		X
Sanctions		X

Fraude, mauvaise utilisation de fonds et corruption : Veuillez détailler les formations fournies aux staffs, consultants et sous-contractants sur fraude, la mégestion de fonds et la corruption depuis le début du programme		
	Pour la période de rapportage	Depuis le début du programme
Nombre de staffs formés /nombre de staff total	19	19
Nombre de consultants formés / nombre total	5	12
Nombre de sous-contractants formés / nombre total	36	86
Exploitation, abus et harcèlement sexuels		
Veuillez détailler les formations fournies aux staffs, consultants et sous contractants sur l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuel	Pour la période de rapportage	Depuis le début du programme
Nombre de staffs formés /nombre de staff total	19	19
Nombre de consultants formés / nombre total Nombre de sous-contractants formés / nombre total	5	12

11. Récapitulatif des livrables

1. Lien SharePoint renseignant les différents livrables du PIREDD-O : https://undp-my.sharepoint.com/personal/jonky_tenou_undp_org/_layouts/15/onedrive.aspx?id=%2Fsites%2FPIREDDO%2FShared%20Documents%2FProjet%23104433%5FFONAREDD%5FPIRED%2DO%2FProgramme%2DPIREDD%2DO%2FRapport%2DActivit%C3%A9s%2FPIREDD%2DRapport%2Dbailleurs%2FRapport%5F2023%2FAnnexes%2FPhoto%20%26%20Video&listurl=https%3A%2F%2Fundp%2Esharepoint%2Ecom%2Fsites%2FPIREDDO%2FShared%20Documents&viewid=dd2d6c12%2D6a74%2D43ed%2D93c1%2D6f7a072db8a5&view=0
2. Les données géoréférencées sur les CLD, les plantations (Cacao, café et palmier à huile), les pépinières, les CFCL et les PSAT : [Données géo-référencement PIREDD-O Ituri.xlsx](#) ; [Données SIG Tshopo.zip](#) ; [Données SIG Bas Uele.zip](#)
3. Les Livrables sur l'aménagement du territoire : [Attaches\Draft du rapport de l'atelier méthodologique sur la structuration du milieu et le PSAT.pdf](#) ; [Guide de formation KoBoToolbox.pdf](#) ; et [Diagnostic des filières agricoles Tshopo.pdf](#)
4. Les Livrables sur le foncier : [Edit foncier Bas-Uélé version finalisée.doc](#) ; [EDIT FONCIER ITURI Draft finalisé.docx](#) ; [EDIT TSHOPO Draft Finalisé vrai.docx](#) ; [EDIT FONCIER ITURI Version Finale.docx](#) ; [Edit foncier Bas-Uélé version finale .doc](#) ; [EDIT TSHOPO-Version Finale.pdf](#) ;
5. Les livrable sur les services techniques et les EDT : [LOA IPAGRI-ENVIRONNEMENT-AT_2023.pdf](#) ; [LOA DPS TSHOPO_2023.pdf](#) ;
6. Les livrables des études sur les moteurs de la déforestation et de la dégradation des forêts : [UNDP_RDC_Rapport_evaluation_causes_deforestation_ONFI_230705.docx](#) ; [OSFAC_Rapport_de_l'atelier_de_restitution_des_résultats-Moteurs_de_la_déforestation.pdf](#)
7. Les livrables de la sensibilisation sur la REDD+ et le mécanisme de gestion des plaintes et recours : [STRATEGIE DE COMMUNICATION-PIREDD+O Version 0.2.doc.](#) ; [PDES PIREDD Oriental. Odt](#) ; [Plan de Mise en Conformité Environnementale et sociale du PIREDD_PO180723vf.docx](#)
8. Les livrables sur l'agriculture durable : [Rapport Diagnostic des filières agricoles et Etat des lieux des cultures pérennes-Ituri.docx](#) ; [CR réunion DPEA 23.01.23.pdf](#)
9. Les livrables sur la gestion durable des forêts : [Modèle Contrat de performance_PSE Mise en défens PIREDD Orientale -.docx](#) ; [Fiche de suivi des mises en defens_PIREDD-Oriental.pptx](#) ; [Modèle Contrat de performance_PSE agroforesterie_PIREDD Orientale.docx](#) ; [Modèle Fiche de suivi plantation_PIREDD.ppt](#) ; [Présentation PIREDD Gouvernance PSE ODD.pptx](#)
10. Les livrables sur les activités génératrices des revenus au profit des peuples autochtones : [RAPPORT D'ETUDE sur les consultations des PA 343 PIREDD 2023.doc](#) ; [Attaches\Approche Mise Œuvre AGR Consolidee 20220415 darft.docx](#) ;
11. Les livrables sur le flux migratoire : [Rapport-global-final-Kyale-PNUD-Flux ;Migratoires-16-01-2023.pdf](#) ; [Note de politique-impacts des flux migratoires PIREDD-O.pdf](#) ; [Compte-rendu- Forum-Kisangani-Flux migratoires-Kyale-16-01-2023.pdf](#)

12. Annexes

- 1) Annexe 1 : Indicateurs Projet : 
2023 - ANNEXE 1 -
Indicateurs projets à
- 2) Annexe 2 : Indicateurs transversaux 
2023 - ANNEXE 2 -
Indicateurs transver:
- 3) Annexe 3 : Information financière 
ANNEXE 3 - Tableau
8-2 - Informations fi
- 4) Annexe 4 : Rapport Premier semestre 2023 : [RAPPORT DU PREMIER SEMESTRE 2023-PIREDD O.docx](#)
- 5) Annexe 5 : Compets rendus COPIL : [Attaches\COMPTE RENDU COPIL SESSION 2022.OPNdiaye.pdf](#)
- 6) Annexe 6 : PTA : . [Attaches\Annexes au PTA 2022 Piredd-Oriental.février 2022.xlsx](#)
- 7) Annexe 7 : Equipements . [Attaches\Equipements PIREDD-O. Environnement.pdf](#)
- 8) Annexe 7 : Rapports Etudes de référence : [Attaches\ Rapport ETUDE DE REFERENCE.pdf](#)

- Encadré « bénéficiaires »

Encadré : calculer et estimer le nombre de bénéficiaires

Les bénéficiaires reçoivent un soutien qui est défini dans deux dimensions :

Type de soutien

Soutien ciblé (reçu par des personnes qui peuvent être identifiées et comptées par le projet et qui savent qu'elles reçoivent du soutien)

Soutien non ciblé : reçu indirectement par des personnes qui ne peuvent pas être identifiées et comptées précisément. Par exemple : campagnes de communication, enfants dans un foyer dont l'un ou les deux parents reçoivent un appui ciblé.

2) Intensité du soutien

Faible (par exemple, les personnes vivant dans une zone administrative où l'autorité reçoit un soutien au renforcement des capacités)

Moyenne (par exemple, les personnes qui participent à des séances de renforcement de capacité de manière régulière)

Haute (par exemple, les individus qui reçoivent un accompagnement soutenu sur la durée)

Le nombre de bénéficiaires directs est dès lors défini comme le nombre d'individus (ventilés par le genre) qui reçoivent un soutien ciblé et de haute et moyenne intensité.

Le nombre de bénéficiaires indirects est le nombre d'individus (ventilés par le genre) qui reçoivent un soutien ciblé d'intensité moyenne, ou un appui non ciblé d'intensité forte ou moyenne

Si certains bénéficiaires bénéficient plus d'une fois : (eg : les membres d'une communauté qui sont soutenus pour une mise en défens et bénéficient aussi d'une nouvelle route) estimer le détail mais ne pas les comptabiliser deux fois.